LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES DE L'EUROPE.

Ou, Recuëil Historique & Politique sur les Matieres du tems.

Contenant aussi quelques Nouvelles de Litterature & autres Remarques curieuses.

Janvier 1737.





A LUXEMBOURG;

Chez Andre' Chevalier, Imprimeur de Sa Majesté Imperiale & Catholiqué, & Marchand Libraire.

M. D.C.C. XXXVII.

Avec Privilege de Sa Sacrée Majesté Imperials & Catholique, & Approbation du Commissaire Examinateur.

AVIS AU PUBLIC.

N a grand soin de faire paroître ce Journal reguliérement au commencement de chaque mois, or on ne neglige rien pour le rendre le plus curieux de le plus interessant qu'il est possible: Pour cela on continue d'inviter les Sçavans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au public. On les prie aussi d'adresser leurs Lettres de Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier, Imprimeur de ce Journal, qui en a seul le sond dépuis son origine, es qui le vend complet es par

mois separés, à un prix raisonnable.

etations of

On trouve aussi chez ledit Chevalier outre ses impressions, un fort grand & fort bel assortiment de Livres de tous Pais. Le même débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques, & Litteraires; entr'antres, Memoires des Airs & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, par le Pere Niceron, Barnabite, à 36. vol.: Journal litteraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 21. volumes en 42. parties, & continue. Bibliotheque Italique, on Histoire Litteraire de l'Italie, 15. vol. & Leures sérieuses & badines sur les Ouvrages des Scavans, 8. Tomes, en 15. Vol. sans compter deux Supplémens. Ce dernier Journal est extremement curieux, ledit Chevalier le vend par corps complets & par volumes separés. Il en paroît, aussi bien que de la Biblio theque Italique & des Mémoires du P. Niceron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliotheque raisonnée, qui contient à present 15. Tomés en 2. parties chacun.

LA CLEF DU CABINET

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou, Recueil Historique & Politique fur les Matieres du tems.

Janvier 1737.

ARTICLE I

Qui contient quelques nouvelles de Litterature & autres remarques curieuses

N proposeroit volontiers un Problême. Si le public doit beaucoup à la plûpart de ceux qui par état & profession travaillent à varier ses amusemens, ou à augmenter les connoissances, n'est - il pas à proportion aussi redevable à ceux dont le modeste talent veut bien s'employer à rassember quantité d'écrits fugitifs, qui sans leurs soins ne verroient point le jour ? Ecrits d'autant plus dignes de plaire communément, que l'interêt & la necessité les commandent moins? Dans ce qu'on appelle proprement les Livres, il y aura peut - être plus d'art, plus de correction & de scavoir; dans les Recueils d'un autre côté on trouvera plus d'agrément, plus de finesse & de legereté. Les uns & les autres, si l'on ose le dire, ont un goût de terroit qui leur est propre: Les premiers compolés presque toujours dans le filence du cabinet, se ressent aussi souvent de la gene & de la

contrainte qu'il inspire: Les seconds dans ce qu'ils contiennent ont un air d'aisance & de liberté qui les caractérise. Là, c'est l'homme de Lettres paré de pénibles recherches; ici, c'est l'homme d'esprit nourri de ses propres réslexions & de celles qu'il a puisées dans le commerce des honêtes gens & dans le centre de la politesse. Quoiqu'il en soit, quelque parti que l'on prenne, l'Editeur d'un Recueil dont nous avons à parler, ne peut manquer de réunir bien des sussignées en la faveur. Auteur connu de plus d'un ingénieux ouvrage, il nous presente encore une compilation estimable, sous ce sitre? Recueil de divers Ecrits sur l'amour & l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit & le cœur.

Ce Receëil de 292. pages in 12. imprimé depuis quelques mois à Paris, est dedié au Prince de Galles. C'est un effet de la reconnoissance de L'Editeur qui a eu l'honneur d'approcher d'affez prés ce Prince dans le séjour qu'il a fait en Angleterre. Les éloges qu'il donne à son auguste Méce, n'ont rien de la fadeur qui accompagne si souyent les Compliments & les Harangues. Tout s'y réduit presque à rapporter mot pour mot, quesques sentimens que ce Prince a exprimés en plus d'une occasion. Les Princes, lui fair-on dire, ne doivent songer qu'ils sont Princes que pour faire du bien. . . C'est à leurs bienfaits qu'on doit les connoître. . . . autrement pourquoi les aimeroit - on. . . De pareils traits peignent mieux une grande ame qu'un long panegyrique, & ne scauroient être trop repetés autant pour la gloire du Prince à qui ils appartiennent, que pour l'instruction de ceux à qui la naissance impose les mêmes obligations.

La premiere piece de ce Recuëil, est une assez longue lettre que l'Editeur lui-même écrit à une Dame * aussi distinguée par son rang que célébre

* Mme la D. d'A***

des Princes &c. Janvier 1737. pariles graces de son esprit & l'étendue de ses lumieres, en lui envoyant le traité de l'amitié de Madame de L *** C'est une préface si l'on veut, où, sous prétexte de développer quelques endroits de la morale de l'illustre Marquise, il s'attache bien plus encore à exposer ses propres idées sur cette matiere intétessante; & il faut convenir qu'il le fait d'une maniere aussi spirituelle que galante. Ceux qui se plaignent tous les jours que nous pensons grossière. ment, que nous exprimons de même, qui regrertent à tous propos ces conferences charmantes de l'Hôtel de Rambouillet où le sentiment, sous quelque forme qu'il se presentat, étoit soumis à l'Analife la plus exacte & la plus scrupuleuse; qui relisent avec transport ce qui s'en est conservé dans. plusieurs de nos anciens Romans; ceux-là, dis je, trouveront ici de quoi se consoler, & de quoi se flater du moins que la mode en peut revenir parmi. nous. L'Auteur, d'aprés de M. L ** comme celleci d'aprés Platon, entreprend, pour ainsi dire, de donner à ce qu'on appelle communément amour, toute la perfection de l'amirié, & à l'amirié toute la vivacité & même quelques autres accompagnemens Platon ne nous paroit imaginaire de l'amour. dans la plupart de les idées que parce que nous n'avons pas le courage de nous élever jusqu'à lui. Esclaves des sens, nous ne connoissons de plaisits que ceux qu'ils nous offrent; ou bien timides à penler, peu attentifs à suivre l'ame dans toutes ses opérations, nous nous artêtons au milieu de la courle, nous ne connoissons que les dehors, que la surface de la verru, nous ne la saisssons que par ce qu'elle a de moins brillant. Aussi l'amour dans le langage ordinaire n'est que cette passion furieuse qui cause tant de désordres; ainsi l'amitié n'est point chez la plupart des hommes, distinguée de ces liailogs A 3

liaisons que forme seulement le sang, l'intérêt, le hazard, les bienséances. L'Aureur s'élevant plus haur & regardant comme indignes de quiconque scait sentir & penser ces notions vulgaires, veut qu'on définisse l'amitié. la veritable amitié, un amour heureux & constant amour , parce qu'elle doit en avoir toute la chaleur, tout l'empressement, toute l'envie de plaire; heureux parce qu'elle nous fait retrouver les mêmes sentimens dans la personne aimée; constant, hé! qui pourroit en rallentir la douceur, en intercompte le cours? la vertu en est le principe, elle ne connut jamais ni les noits soupcons, ni les frivoles caprices. Le tems qui détruir d'ailleurs toutes choles, ne fait donc qu'en augmenter les liens & que les resserrer ?Sans doute qu'il n'est pas défendu, dit l'Auteur, de donner quelque attention aux agrémens extérieurs, mais c'est le dégrader que de se borner à cette enveloppe de l'ame? c'est à celle ci principalement qu'il faut s'attacher. C'est là comme dans leur centre, que résident la noblesse, l'élevation, la candeur, la verité, les soins empressés, les sentimens délicats, les attentions fidéles, source inalterable d'une infinité de satisfactions délicieuses, que les sens ne procurent jamais. Voilà ce que l'Auteur appelle aimer solidement. Tel est le fond de sa doctrine qu'il explique avec autant d'étendue que de subtilité. La contention qu'elle demande pour être bien comprile, est agréablement soulagée par l'épisode de la Princesse de Salamis. Ceux qui auront lû le grand Cyrus, connoîtront cette Histoire. L'auteur n'en rappelle le souvenir que par le raport qu'elle lui paroît avoit avec le sujet qu'il traite. Cette Princesse extrêmement belle & encore plus vertueuse, eut beaucoup à souffise d'un premier mari qui trop semblable à ce qui se voit tous les jours, ne fut touché de ses attraits gu'au4

des Princes &c. Janvier 1737. au'autant de tems qu'il en fallut à ses yeux pour s'accoutumer à la voir & à la voir à lui. Le sort corrigea cette injustice. La mort rompit des nœuds mal affortis & enleva l'ingrat qui méconnoissoit son bonheur. Un second époux rendit la Princesse auffi heureuse qu'elle meritoit de l'être. Auffi celuici avant que de l'avoir vue, avoit il eu occasion de connoître & d'admiter toutes les richesses de son ame. Mais n'est-il point à craindre que l'amitié telle qu'on la dépeint ici, entre des personnes de differens sexes, ne perde à la fin beaucoup de cette perfection qu'on lui donne, & ne se raproche des vices groffiers dont on veut qu'elle se distingue? L'Auteur a prévû cette objection, & il en sent la force. Jamais selon lui elle ne s'écartera du devoir. Des que la Religion parle, c'est aux sentimens quels qu'ils puissent être a se soumettre. Le veritable amour l'exige & y encourage, sans doute: mais qu'il y a peu de cœurs capables de triompher d'euxmêmes, & d'un feu qu'ils ont laissé trop allumer ! c'est le serpent sous les fleurs. On n'est point sur ses gardes, & on ne le connoit que par ses cruelles morsures. L'Auteur à cette occasion, fait encore des téflexions fort ingénieuses qu'il termine brusquement avec sa lettre" Tout ceci, dit-il, seroit la " matiere de bien des disserrations, mais il faut " arrêter une intemperance d'écriture qui me feroit " faire un in folio plus gros qu'un Atlas. " Qu'il est dommage que tant d'esprit ne soit que pour le trés - petit nombre ! & c'est par là qu'il sera toujours vrai de dire que la République de Platon & de ses disciples est idéale, il faudroit, pour la réalifer, refondre l'espece humaine.

Aprés la lettre de M. de St. *** vient le petit traité de l'amitié de Madame de L ** Qu'il est court, si l'on considere le nombre des pages, mais qu'il est étendu, qu'il est profond, si l'on ne faie attention qu'aux penfées & qu'aux fentimens qui le composent! Ce n'est ici ni le scavant qui dogmatise, ni le bel esprit qui cherche à éblouir. Tout yest a l'expression d'une ame tendre & vertueuse, également conformée dans la connoissance & dans la pratique des devoits de l'amitié; on vous y instruit, on vous y persuade; les pensées simples & naturelles, n'ont de nouveau que le tour sous lequel elles se presentent, cela peut être vrai: mais ce tour est d'un merite infini, puisqu'il est si propre à faire gouter & retenir des verités aimables, des verités si necessaires pour le bonheur & les agrémens de la vie, si cependant elles peuvent être goûtées & retepues, à moins que la nature elle même en formant nos cœurs, n'ait pris la premiere le soin de nous en instruire.

Qui ne connoît le besoin qu'on a de l'amitié pour vivre heureux! puisque tous les hommes s'accordent sur cela. Pourquoi, dans un intérêt commun, tous ne s'accordent ils pas pour en jouir? Madame de L** pour se fixer dans un sujer aussi vaste, veur que l'on s'attache à étudier quels sont les charmes & les avantages de l'amitié pour les chercher; quel est le veritable caractère de l'amitié pour la connoître, & quels sont les devoits de l'amitié pour les remplir.

", Les avantages de l'amitié, dit-elle, se presente tent assez d'eux-mêmes. Toute la nature n'a pu'une voix pour dire qu'ils sont de tous les pliens les plus déstrables. . . . Comblez les hommes de biens, de richesses & d'honneurs, & pripres des douceurs de l'amitié, tous les agréments de la vie s'évanoüissent. . . . L'amitié p'entichit des pertes de l'amour, elle en devient plus tendre, plus une plus empressée. . L'amitié pius tendre, plus une plus empressée. . L'amitié

des Princes &c. Janvier 1737.

mitié naissante est sujette à l'illusion, la nouveauté
pplaît & promet; & tout ce qui reveille l'espeprance est d'un grand prix... On aime ses
pamis, bien plus par les qualités qu'on devine
que par celles qu'on connoît... Il y a aussi
des amitiés de sympatie, des liens inconnus qui
pous unissent & qui nous serrent; nous n'avons
pesson un de protessation ni de sermens; la con-

" fiance va au - devant des paroles.

Que de tresors dans un seul ami? Il vous éclaire dans vos doutes, il vous guide dans vos démarches, il vous console dans vos disgraces, il prévoit vos besoins, il prévient vos goûts. " C'est une , societé, c'est un commerce, on l'on ne compte , point, où l'on n'exige rien, & où le plus hon-, nête homme met davantage, & se trouve heu-" reux d'êtte en avance : On partage sa fortune avec , fon ami , richesses, crédit, soins & services, tout , est à lui, excepté notre honneur. . . . Le plus " grand avantage de l'amitié, est de trouver dans " son ami un vrai modele. . Rien ne répond , tant de nous à nous-mêmes, & n'est d'une plus " fure caution envers les aurres qu'un ami estima-" ble. " Que d'esprit, que de bon sens, que de fagesse dans toutes ces maximes! Mais tous ces avantages où les voit - on se réunir. ? Ce sont de ces fortunes immenses qui éconnent de tems en tems le monde; à peine un siècle entier en fournit - il un exemple?

Madame de L** fait ensuite le caractère de la véritable amitié. "Le premier merite qu'il faut ,, chercher dans un ami, c'est la vertu... N'esperez ,, rien de vos liaisons, lorsqu'elles n'ont pas ce son-, dement... Aujourd'hui ce n'est pas le goût ,, qui unit. ce sont les besoins... On s'unit sans ,, examiner, & on rompt sans déliberer; rien n'est

" fi méptisable. . . Il faut fonger que nos amis , nous caractérisent; on nous cherche dans eux, .. c'est donner au public notre portrait, & l'aveu de " ce que nous sommes. " Cette pensée reconnuë pour incontestable parmi les honêtes gens, austi ancienne dans le monde que l'habitude de penser & de refléchir devient, pour ainsi dire, infiniment séconde fous la plume de notre illustre Auteur, & en produit une infinité d'autres qui lui servent de preuves & d'explications. Etudiez les hommes, connoissez le monde. & vous connoîtrez tout le prix de cette aimable doctrine. Les passions bruyantes, ces mouvemens qui transportent les cœurs & qui les tyrannisent, excluent pour l'ordinaire le doux sentiment de l'amitié. L'ambition impérieuse franchie tous les obstacles, & qu'il y en a que la vertu lévere n'envilage que pour les respecter! L'amour étourdit l'ame, & en épuile l'onction. L'amirié de quelqu'un que l'amour domine, est mos séche. Il peut donner à ses amis des soins & des services, mais il n'a point de douceurs à leur offeir. L'avarice dégrade l'homme, étouffe les bons mouvemens. Les avares ne pensent qu'à prendre sur les fonds de l'amitié, & les personnes vertueules ne sont pressées que d'y mettre. " Il faut sçavoir donner en , pure perte; il faut avoir le courage de faire des ingrats. La dissipation extrême, l'amour excessif , des plaisirs, nous rend encore peu propres à l'a-, mitié. . . Chaque objet epleve une portion de , sentimens & d'attention qui leur appartiennent... On a raison, si l'on veut, de dire qu'il faut don-" ner à l'amitié des fondemens plus solides que la " fimple sensibilité; cependant si le goût ne s'en " mêle, on n'est point entraîné; l'esprit peut êtte " convaincu; si le cœur n'est pas touché, l'on ne ya ni bien vîte ni bien loin. . . Les personnes **élevées**

des Princes &c. Janvier 1737. , élevées à des postes brillans, enyerées de leu , bonheur que la fortune caresse, ignorent com " munément l'amitié. Les Rois sont aussi privés de . ce doux sentiment; ils ne scauroient joilir de la " certitude d'être aimes pour eux - memes. C'est n toujours le Roi & rarement la personne., Entourez d'esclaves, & ne voyant les objets qu'à travers un voile épais que mille passions d'accord obscurcissent, les Princes distinguent-ils l'expression d'un cœur vertueux, de ces hommages interessés que la flatterie leur prodigue? ,. . . . Quiconque , scait vivre avec soi - même, scait vivre avec les autres. Les caracteres doux & paisibles répandent , de l'onction sur tout ce qui les approche. . . . " La retraite assure l'innocence & nous rend l'ami-, tié plus necessaire. Il nous faut un témoin de ce , que nous valons; sans cela nous marcherions " mollement dans le chemin de la vertu. " Passons avec M. de * * aux devoirs de l'amitié.

" Il y a trois tems dane l'amitié: le commence-" ment, la durée, la fin. . . . Rien ne coure dans " les premiers momens d'une amitié nouvelle, & , tout est amour, mais cette pointe de sentimens, , s'émousse par l'habitude. . . En amitié comme ", en amour il faut ménager les gouts; c'est une " économie permise. . . Cependant comme les , cœurs les mieux faits ne peuvent pas répondre de , garder toujours cette chaleur d'une amitié nail-» sante, il convient de donner à l'amitié un fonde-" ment plus solide. L'estime appuyée sur la connois-" sance du merite, ne se dément point... Le han-" deau qu'on donne à l'amour, on l'ôte à l'amitié; " elle est éclaitée. " L'amitié nous étant donnée pour être une aide à la vertu, & non pas la compagne du vice, nous avertissons nos amis, lorsqu'ils ont le malheur de s'égaser ; mais la force que nous mous mettons dans nos conseils, la douceur la tempére, & la prudence saisse avec une circonspection scrupuleuse le moment de l'appliquer. Nous avons le courage de déplaire à ce que nous aimons le plus; austeres censeurs dans le parriculier seulement, en public empressés à les montrer par leur côté brillant, nous ne mésons ni humeur ni mépris dans les efforts que nous faisons pour les ramener à l'ordre. Ainsi la douce persuasson triomphe de leurs sautes, & la candeur de leur vaniré. Nous détruisons un orgueil que nous paroissons statter, & le remede dépositifé de son amertume, n'en devient que plus efficace.

Quel est le terme de l'amirié? Il faut servir ses amis jusqu'aux autels. "Il y a bien des choses, dit ,, M. de L** qu'un honneur délicat vous désendroit ,, pour vous-même, qu'il vous seroit permis &

" honnête de faire pour vos amis.

La supériorité que vous feriez sentir à vos amis, feroit une censure malhonnête de leur médiocrité ou de leur indigence.

La sidélité ne nous permit jamais de disposet du secret d'un ami. C'est un dépôt sacré auquel la pro-

bité désend inviolablement de toucher.

Comme ce sont des hommes qui s'unissent, il faut compter sur les défauts de l'humanité. Le plus vertueux pardonne davantage. Dans les differends qui surviennent, on n'employe qu'avec une précaution extrême les éclaircissements; l'amout propre presque toujours les tourne à son avantage, & le dépit les rend aussi souvent inutiles. De nouvelles preuves de tendresse, & des empressements plus viss, font l'apologie qu'un beau cœut se permet.

On ne reproche point les plaisirs qu'on a pû faire dans le tems de l'amitié. On ne se vange d'un ann sapricieux, & infidéle, que par de nouveaux bien-

des Princes &c. Janvier 1737. faits; il ne tient pas à nous qu'il n'apprenne les torts, autrement qu'en éprouvant notre vertu.

Si la necessité, si le devoir, comme il peut arriver, me forcent à rompre; si je ne puis rappeller un ami qui me fuit, que la passion ou le dégoût m'enlevent; fidéle à moi - même, je m'interdis jusqu'aux plaintes, je ne releve point les mysteres d'une amitié qui ne subsiste plus, je respecte son ombre, je cheris son souvenir, je me retire, mon innocence me console & me rassure.

Ensin l'amitié s'étend au-delà du tombeau. Quiconque en perdant son ami, a le talent de commander à sa douleur, & d'en fixer promptement le cours, ne sacrifia jamais qu'à l'amour propre. Il s'aimoit lui - même & c'étoit tout. Vaine Philosophie que celle qui surprend, pour ainsi dire, nos regrets dans leur source, & qui les tatit dans l'instant! Elle ne trouve l'esprit si docile, que parce que la cœur est peu sensible. Les amis survivent à euxmêmes dans nos cœurs: Leur gloire, leur nom, leur famille, tout ce qui les touche, devient l'objet favori de nos soins, & de nos complaisances.

Ajourons à ceci un morceau d'autant plus précieux qu'il nous peint admirablement le caractère charmant de Madame de L * * " Si j'ai donné. , dit elle, des préceptes pour se conduire quand "les amitiés le rompent où se dénouent, je suis , pourtant bien éloignée de croire que nous devons aimer comme devant hair un jour. Mon , cœur n'a jamais écouté les leçons de Machia-, vel; il est bien éloigné de se conduire par ses " maximes. Ceux qui me connoissent, sçavent que " dans l'amitié je me livre trop. Jamais mes senis timens ne m'avertiffent de me défier de mes amis. " Ceux qui pensent d'une façon vulguaire, me re-, gardent comme une espece de dupe. Je ne m'en .. lauve

" sauve qu'en voulant bien l'être. Ainsi la pris, " dence dont j'ai ici rassemblé quelques maximes, " n'a pas encore passé jusqu'à mon cœur; mais ", l'usage, le monde, & ma propre expérience, ne " m'ont que trop appris que dans l'amitié la mieux " acquise & la plus metitée, il faut faire un fond " de constance & de vertu, pour en pouvoir sou-

, tenir la perre,

Ce perit traité de l'amitié finit par l'examen de la question qu'on propose assez ordinairement; si l'amilié peur subsister entre personnes de sexe diffezent. On la résoudra sans peine, si l'on pense que la beauté chez plusieurs femmes est la moindre de leurs perfections; qu'il y en a qui aux talens de l'esprir, joignent toutes les qualités du cœur ; solides, judicieules, égales, génereules, discretes, vertueuses, capables de grandes idées, assez courageules pour les inspirer & souvent pour les exécuter elles mêmes. D'ailleurs " il faut convenir à la gloire ou à la honte des femmes, ajoure, " Madame de L** qu'il n'y a qu'elles qui sçavent , tirer d'un sentiment tout ce qu'elles en tirent. Les hommes parlent à l'esprit, les femmes au , cœur. . . . Comme la nature a mis des rapports " & des liens invisibles, entre les personnes de sexe " different, on trouve tout préparé à l'amitié... , mais il faut être en garde contre soi - même, de , peur qu'une vertu ne devienne passion dans la .. fuite.

II. Si l'on nous reproche de nous être trop étendus sur cette partie du Recuëil, nous dirons que la beauté du sujet nous a séduits, & que son utilité a confirmé la séduction. On sera beaucoup plus succint sur la question de la Politesse, que nous renvoyons au mois prochain, avec celles sur la volupté,

des Princes & Janvier 1737. 15 wolupté, les sentimens agréables, l'esprit & le cœur. Nous les renvoyons asin de ne plus remettre un narré qui est depuis deux mois entre nos mains, que nous tenons d'un Abbé appellé Mr. Traize, sur la fameuse montagne, ou Pic de Tenerisse, dans l'Iste de Tenerisse, la principale entre les sept Canaries. C'est une remarque que cet Abbé a faite en 1735, le 30. Septembre. Voici comme il nous la donne, & ses propres termes.

Lest étonnant que parmi tant d'Auteurs graves Remarques qui ont écrit sur ce sujet, il ne se trouve que des sur le Pic de mensonges & des contes saits à plaisir pour en imposer au public, ou pour mieux faire valoir leurs écrits. Je m'étois contenté de leurs saux rapports jusqu'à ce que ma propre vûe m'eut prouvé évidenment le contraire. Et pour ne pas saire la presente description trop longue, je citerai en peu de mots quel-

ques Auteurs qui ont traité cette matiere.

Je commence par Morati qui dit au mot de Tenerisse, tiré du Voyage de l'Inschot, que cette Isle cst la plus grande des Canaries. Outre que ses Côtes sont sort élevées, on y voit une montagne qui cst une des plus haures de l'Univers, nommé le Pic d'Adam ou de Tenerisse. Sa hauteur est de quinze lieuës, & son sommet sinit comme en pointe de diamant. L'on a csu autresois que ce sommet avoit des bouches qui vomissoient des shammes; aujourd'hui il n'en paroit plus rien, au contraire sa pointe est couverte de neige, & l'air y est si froid, qu'on n'y sçauroit monter que dans les mois de Juillet & d'Août, &c.

L'Auteur de l'Arlas de la Navigation & du Commerce imprimé à Amsterdam en 1715, dit dans la 5^{me} page traitant de la Côte de Batharie, de Guinée & du Cap Vetd "Le Pic de Tenerisfe est une 5, montagne " montagne fameule lituée vers le milieu de l'IAd, " & élevée environ de quinze lieuës au- dessus de " fon plan. Elle est faire vers le sommer en pain " de sucre & elle vomit des slammes qui en cou- " vrent quelques lieuës de cendre, aprés lesquelles " on voir une ceinture de neige, aprés celle- ci " une d'atbres nommés Vinatico, & aprés ces at- " btes viennent les Lauriers, &c. "

Un autre livre intitulé les Merveilles de la nature, imprimé à la Haye, dit à peu prés le tout dans le même goût; & y ajoute; " que le haut ,, est couvert d'une herbe qui ressemble au fran-,, boisier; & même que les liqueurs que l'on porte ,, avec soi, comme le Vin, se gâte, & que l'eau ,, de Vie augmente en esprit & en force."

Je peux y ajoûter le Dictionnaire de Trevoux réimprimé, qui donne au Pic quinze lieuës sur son plan, puisqu'il tombe dans la même erreur. Et plusieurs autres Anglois qui sont, à ce que je pense, les premiers qui ayent dit des mensonges; & sur lesquels les nôtres ont renchéri. A l'égard du Pere Feüillet Minime, je ne sçai ce qu'il en dit, il a monté à moitié chemin il y a environ 10 à 12, ans.

Il est tems d'en dire mon sentiment, & je croi que le public m'en sçaura quesque gté, d'autant que tous ces Auteuts se sont fait payer leurs mensonges, & à moi qu'il m'en a couté mon argent pour me satisfaire & pour en sçavoir la verité. Je compte de donner dans peu une Caste Geographique des sept Isles, avec son Pic en particulier, exactement dessiné.

J'arrivai l'année derniere à l'Isle de Tenerisse le 20. de Septembre aprés douze jours de navigation, depuis Cadix en Espagne; & aprés avoir communiqué mon dessein de monter sur cette

fameule

des Princes &c. Janvier 1737
fameule montagne, au Sr. Porlier, Consul de la Nation Françoise, je sus fort surpris quand il me dit qu'il étoit impossible d'y monter dans la sason presente, si je n'étois las de vivre, & que je serois le premier qui eut voulu s'y hazarder, vû que les mois de Juillet & d'Août étoient passés: les habitans de l'îsse me tinrent le même langage. Je laisse à penser si j'avois lieu d'être content d'attendre toute une année pour grimper sur un tas de pierres, aprés être venu de si loin, pour ainsi dire, à cette sin.

Pendant l'intervalle de sept à huit jous j'eus tout le loisit de faire des reslexions serieuses sur mon entreprise, à la fin je conclus de risquer tout pour contenter ma curiosité. Notre Consul me procura un guide, un cheval de monture, & un Docteur de Salamanque, pour ne pas dire un âne, des-

tiné à porter nos provisions.

Ainsi équipés, je partis de la Lagonne, Ville Capitale de l'Isle, avec tout mon Cortege, le jour de la St. Michel 1735. Nous allames coucher à cing lieuës à une petite Ville nommée la Ville Oratava située au nord de l'Isse, & appellée aiosi pour la distinguer du Port de la Oratava qui en est distant d'une demi lieuë au bord de la mer. Nous couchâmes chez les PP. Jeluites moyennant recommandation de notre Consul. Il faut remarquer que dans toute l'Isle il n'y a que deux ou trois mechantes auberges, & cela dans les Ports de mer. Le même jour je fis prix avec un homme pratique de ces montagnes pour nous y conduire: & aprés avoir acheté les provisions de bouche necessaires, nous marchames le lendemain matin vers les montagnes, qui commencent au bout de la Ville, par des chemins trés raboteux; & continuans notre route julqu'à dix heures, nous trouvames pen dang

dant une heure de chemin de la fougere haute de 8. à 9. pieds de Roi. Cela passé, il n'y eut plus rencontre d'herbes ni d'arbres, excepté quelque sapins fort épars d'une hauteur & groffeur démesurée. L'aprés midi nous pour suivimes notre marche jusqu'à sept heures du soir, toujours par des chemins trés difficiles, n'étans compolés que de pierres à moitié brulées, de rochers renversés, & quelques perites pierres ponces. Par - la je vis clairement que presque toute l'isse n'étoir qu'un amas de montagnes très - hautes sur lesquelles il y a une espece de plaine quoiqu'assez inégale; & c'est là delsus où l'Auteur de la nature a planté ce Pic sa renommé que l'on découvre à cinquante lieues en mer, à ce que l'on m'a affuré. La chose est méscrovable, puisque l'on voit le reste de l'isse & les Isles adjacentes trés - distinctement, quoiqu'éloignées de plus de 20. à 40. lieuës.

Ce Pic est une montagne fort remarquable en ce qu'il est sur la cîme des autres tout seul. Il y a au haut, dans son milieu, une montagne qui a la figure d'un pain de sucre paroissant trés-perit en mer, & qui néanmoins est encore à peu prés de la hauteur du Mont-Martre de Paris.

Erant arrivez au pied du Pie, nous fimes du bon seu piés d'un rocher avec des buissons motts de vieillesse, & parmi le grand nombre il y en avoit encore quelques- uns de verd. Les naturels de l'isse les appellent Retamas. Je m'avisai de nommer cette belle auberge Station de misere, pour la differencier d'une qui est plus haut, & que les Anglois batiserent Station des Anglois. Elle étoit sans contredit de misere, puisque nous n'avions ni abri pour coucher, ni eau pour nos animaux: Le vent de Nord n'étoit point d'ailleurs des plus chauds. Le lendemain matin nous continuâmes à cheval depuis

des Princes Co. Janvier 1737. 19 puis les trois heures julqu'à cinq à travers des pierres ponces touges, jeunes & noires qui y font en si grande quantité, qu'elles suffiroient pour tous les Orfevres & Chapeliers de l'univers. Aprés quoi nous attachâmes nos montures à un buisson sens craindre que l'on vienne les enlever, cependant je fis cacher par précaution un baril de vin & nos hardes superfluës derriere des pierres. Alors nons montâmes à pied, mes deux guides & moi, n'étant plus possible d'aller à cheval par un chemin de pierres ponces ayant à droite & à gauche une chaine de rochers renversez & noir comme du charbon. Vers les huit heures & demi le chemin nous manque. & il falut se resoudre à grimper comme des chats d'une pietre sur l'autre, à travers de ces pierres noires détachées qui le réunissent la pour formet la cîme du grand Pic. Je m'étois attendu de trouver au haut de cette masse bouleversée une plaine ou du moins un peu d'égalité : mais nien moins. Les pierres les unes sur les autres nous bornoient la vûc, & nous ne pûmes voir le petit Pic. J'eus recours à ma boussole, & par ce moyen nous fîmes route, & aprés une heure de marche, sans cependant faire beaucoup de belogne, j'apperçus une élevation plus grande dans un tas de ces pierres. Nous y allames, & je vis avec étonnement une cave que la violence du feu avoit voutée comme si c'éût été le meilleur Architecte, à la reserve que par - dessus il étoit resté des crevasses par où la neige y tombe en hyver, & qui s'y conserve toute l'année en partie fonduc. Cette caverne a environ dix toiles de long, quatre de large, & cinq à six de haut ; les quatre côtés sont fort unis, & jen'y ai observé qu'un peu de salpêtre en quelques endroits. Plusieurs Auteurs se sont imaginé que c'étoit une source d'eau sortant du centre de la montagne, ont même allegué que l'on n'y scauroit trouver de fond. J'ai temarqué le contraire. J'en ai vû le sond très distinctement, n'y ayant au plus que trois à quatre pieds d'eau fort claire & de la neige aux environs. Pour m'en convaincre, j'en tirai une bouteille pleine par le moyen d'un bâton, & mes jarretieres attachées bout à bout; elle n'a que le gour de neige sondué & est très froide. Le bon sens montre d'ailleurs évidenment que ce ne sautoit être une sontaine, pusque sur cette montagne, & presque dans toute l'isse, il s'est sait un renversement universel par les seux souterains, & pour preuve les sources manquent dans toute l'Isse

à quelques - unes prés.

Trois autres perites voutes sont au bout de la grande, mais de peu de consequence, peu profondes, & comme des petits cabinets. Ayant grimpé sur la grande, je commençai à voir ce pain de sucre que toutes ces pierres m'avoient derobé de vue julqu'alors. Il m'ennuyoit trés - fort d'y arriver , mais la distance étoit encore bien grande. Pour ne point faire ce voyage à demi, nous resolumes de l'achever à quel prix que ce fûr. Nous commençames de nouveau à grimper à deux, mon autre guide le trouvant incommodé à ce qu'il me disoit, observant de mettre de distance en distance des morceaux de papier entre les pietres dés l'endroit où le chemin avoit fini jusqu'au petit Pic, afin de trouver le chemin à notre retour, sans quoi on courroit rilque de marcher des journées entieres sans pouvoir descendre.

Enfin, arrivés au pied de la derniere montagne bien fatigués & ayant bû & reposé plus de vingt fois en chemin, je reconnus alors l'illusion de ceux qui disent que le vin se gâte & que l'eau de vie augmente en esprit & en sorce; il ne s'y fair au-

des Princes &c. Janvier 1717. cun changement, si ce n'est que la boisson se trouve ve fort fraiche. Voici presentement un changement de chemin. Ce petit Pic est un cone fort uni, il n'y a plus au tout que de petites piertes ponces à travers desquelles on ne sauroit monter, écroulans toutes fous les pieds. Notre Consul m'avoit dit que l'endroit le plus facile étoit vers le midi. En effer, nous marchâmes vers ce côté - là, & nous vîmes du rocher vif qui descendoit à moitié chemin , & un peu plus loin un autre rochet qui abourissoit jus. qu'au pied du petie Pic. Ce fut là notre chemin qui étoit encore plus difficile que tout le précedent, n'y ayant que trés - peu de pente, & de tems en tems des petits trous de deux à trois pouces de diamêtre, par où de moment à autre il sort une sumée de louffre qui infecte.

A la fin nous arrivames à onze heures, selon ma montre . au fommet. Cette montagne qui paroit si pointue sur mer, a sur sa cime un entonnoit de vingt trois toiles de long de l'Est à l'Ouest, & prefque 18. roiles du nord au Sud, la partie de l'Bst est la plus haute : elle a environ quinze toiles de rampe, & le termine par 4, toiles de profondeur au Sud Ouest : les habitans appellent ce trou la Caldera, c'est-à dire, la chaudiere. Il y fait à la verité très chaud. J'ai été obligé de me placer fur des pierres pendant que je destinois, la terre par tout me brulant les fouliers. Tout ce trouest convert de souffre, la chaleur ayant attaché la fleur de fouffie la plus belle autour de quelques pletres, d'autres étant revêtues de falpêtres ties purs. Au Nord Bit il y a une ouverture fous une groffe pierre prefou au haut du trou qui rend continuellement bequeoup de fumée; dans route cette chaudiere il y a plus de vingt trous de quelques pouces de diamette, épers ça & là garnis de fouf-B 3

fre autour, où il sort par intervalle de la fumée qui nous ôtoit presque la respiration par sa puanteur.

l'ai traversé deux fois ce trou. Mon guide mit par hazard son bâton dans une souffriere, faisant un grand cri qui me fit vite, me fentant hors de peril. puis en le retirant tout fumant il étoit tout jaune de souffre de la hauteur de plus de deux pieds. Je pris plaisir à remuer la terre pour voir ce qu'elle contenoit, étant trés · facile à se lever. Je vis à un travers de doigt de profondeur des morceaux de souffre aussi parfait que s'il avoit été rafiné, & épais d'un pouce & plus: Aprés quoi il y a environ deux pouces de terre rouge & graffe qui brûle au feu comme le souffre; ensuite on y voit des pierres blanches comme de la craye de toute groffeur, en les cassant je m'apercus qu'elles étoient toutes poreules, & tous les pores remplis de souffie. Parlà je connus que c'étoit cette même pierre qui ayant passé par le seu devient si legere, c'est celle que mous connoissons sous le nom de pierre ponce. Je suis d'opinion qu'elle ne se trouve que dans les souffrieres & les volcans, étant une nature de pierre toute differente des autres, car toute la montagne est parsemée d'autres pierres pareillement brulées & qui néanmoins sont pesantes comme du fer.

J'ai temarqué en plusieurs endroits de l'Isle des montagnes trés hautes, dont les sommets sont creux & qui ont eu des volcans. Ils ne paroissent que des monticules d'en haut. Il y a aussi une sous et du côté du Sud-Est, un quart de lieuë plus bas que la cîme du grand Pic, dont la supersicie est toute jaune; mais du côté du Nord Ouest sur le même Plan du gros Pic, environ distant d'une demi lieuë, il y a une autre chaudiere beau-coup plus spacieuse que celle d'enhaut qui a fait

des Princes &c. Janvier. 1737. un desordre infini en mille sept cens cinq , vomiffant son feu & ses pierres jusqu'en bas sur la petite Ville de Garrachico, en brulant une partie de la Ville, & comblant entierement son Port qui étoit ei - devant le plus commode & le plus beau des sept Iles. L'effort a été si grand, selon le raport des gens les plus dignes de foi, qu'il caula un tremblement de tette effroyable à l'iffe de la Palme distante de celle. ci de 17. à 18. lieues. Mon intention éroit de voir cette seconde chaudiere, puifque personne ne s'étoit avilé d'y aller, mais me trouvant dans l'Isle de la Palme jusqu'au 20. de Decembre, la neige qui commença à tomber le 4. du même mois, couvrant le petit Pic & la crête du grand, fit avotter mon desfein.

Aprés avoir examiné toure l'Isse une partie des autres les plus voisines, ne pouvant les voir toutes parce qu'elles étoient embrunies de nuages, nons reprimes le chemin que nous avions marqué, & en deux heures, ma montre en main, nous descendimes jusqu'à l'endroit où nous avions laissé nos montures. Nous commençames par descendre le pain de sucre à travers les pietres ponces qui nous manquoient sous les pieds, & nous faisoient descendre plus vîte que nous ne voulions en tombant de tems en tems, matgré nos bâtons qui nous servoient d'apui.

Depuis le grand Pic, c'est - à dire, de son pied jusqu'à la Ville Oratava un homme de pied y va à l'aise en trois heures & demi, ainsi deux depuis le sommet, & trois ou trois & demi ne sont que cinq & demi pour la descente totale, qui est le même chemin que nous montâmes en vinge heures environ; le tout par raport au mauvais chemin. A present que Messieurs les Auteurs que j'ai cités, & tous les autres accordent leurs sûtes, s'ils yeulent

veulent, pour trouver leurs quinze lieues sur son plan; pour moi, selon mon compte, je n'y trouve qu'environ quatre mille pas géometriques perpendiculairement.

l'ose me flater d'avoir été le premier depuis plus de deux cens ans qui ait olé y monter si tard, & je soutiens que l'on y peut monter tous les mois de l'année quand il n'y a pas de neige : Lorsqu'il y en a, la chose est vraiment impossible faute de chemin. Elle n'y séjourne ordinairement que deux ou trois mois, qui sont Decembre, Janvier & Fevrier, & rarement plus long - tems, à cause de la proximité du Tropique du Cancer. Je conseillerois fort aux curieux de choisir l'Autômne pour y monter, la chaleur est moindre dans les fonds, & la fraicheur plus supportable en haut. Nous voyons toujours puffer les Alpes, les Pyrennées & les Montagnes de Grenade en hyver sans risque, parmi lesquelles il y en a sûtement de plus hautes, autant que j'ai pû voir, que le Pic de Teneriffe. Je conviens que les natutels du Pays étant fort faineans, sont peu propres à de telles fatigues, & il n'est pas surprenant que nos Prédecesseurs avent tant dit de contes, puisque les lept Isles sont d'une hauteur surprenante, & des plus apparentes fur un plan aussi uni qu'est la mer.

Paimi les sept ssles, Tenerisse a eu plusieurs sois des volcans. L'ssle de la Palme en est toute boule-versée; l'isse de Fer & celle de la Gomére ne sont qu'un amas de pietres brûsées; & l'isse de l'Ancerota est encote sumante, pour ainsi dire, n'ayant cessé de vomit des sammes que l'année 1731., ce qui a causé beaucoup de dommage dans les Villages voisins. Il n'y a donc que la Grande-Canarie, & Fortaventure, qui en ont été exemptes jusqu'à ce jour. Je croi même qu'anciennement elles ont été toutes sept réunies; ce qui me le justifie, c'est qu'elles

des Princes &c. Janvier 1737.

font toutes à peu prés d'une même nature de terres & de rochers, au lieu qu'en toute la côte de Barbarie depuis Salé jusques vers le Senegal, ce ne sont que des

dunes de sable jaune & blanc.

Je ne prétends pas amuser le Lecteur par des contes inutiles, sans quoi je parlerois de cet aibre merveilleux de l'Isle de Fer, distillant de l'eau. qui n'est qu'une pure fable : & de cette Isle enchantée, nommé San Blandon, qui n'a jamais été, quoique la plupart des Insulaires soutiennent mordiquement l'un & l'autre. Messieurs les Irlandois peuvent aussi parcourir leur Cronique d'Evêques, & voir s'ils y trouveront ce St. Blandon envoyé de chez eux en qualité de premier Evêque en cetteille imagipaire; & encore qu'il s'y trouve un pareil nom, on auta de la peine à me persuader pour l'affirmative. La chose peut passet pour des Espagnols qui se repaissent facilement d'imaginations frivoles, & qui donnent ailement dans le merveilleux. Je ne sçai ce qui a donné lieu à cette fable. A resin sous ber

Les Bipagnols ont été affez simples d'y envoyer des Navires à plusieurs reprises pour en faire la recherche, je ne vois aucun fondement à leur démarche. De deux raisons l'une; ou elle est enchantée, ou elle ne l'est pas: Si elle l'est, la recherche est vaine & innutile: Et si elle ne l'est pas, on l'a verroit comme on voit les autres Isles, qui sont même plus éloignées que celle-ci que l'on place communément à l'Ouest-Sud. Quest de la Palme affez prés de l'ifle de Fer. l'ai eu la foiblesse de me transporter au lieu le plus voisin de cette Isle chimérique pour voir si on ne découvroit rien, & aprés bien des recherches, j'ai connu qu'elle n'avoit jamais été visible qu'en tems d'Antôme, où le jus de la treille fournit de belles penices, lut - tout à des gens auffi fobres & austi peu accourumés au vin que les Espagnols. A A l'égard de l'isse de Fer, il n'y a pas d'eau, si l'on excepte une méchante petite source qui tombe, pour ainsi dire, dans la mer à quatre pas de sa source, de maniere que ses Habitans aussi-bien que ceux de la Palme, ont leur recours à des Cîternes de bois, posées en quatré parfait sur la terre au pied des ravines des montagnes, pour recevoir le peu d'eau, qui ne tombe que trop rarement pendant le cours de l'année. A peine y a-t-il à la Palme assez d'eau dans un petit ruisseau pour arroser les cannes de Sucre. La raison de tout ceci est palpable. Les feux souterrains ayant par leurs efforts précipité toutes les sources vers leur centre en détachent les rochers & séparant les terres.

Le climat de ces Isles est fort sain. Le peu de tetre qu'il y a est trés bonne, sur tout à Tenerisse, qui produit le bon vin de Canarie, que l'on nomme Malvoisie. Il n'y a rien de particulier à son raisin, fi ce n'est qu'il est muc en Juillet, & qu'on ne le vendange qu'en Novembre; de sorte qu'il est à moitié sec & tout sucré. On en boir dans nos Ports de mer. mais trés-souvent mêlé. On peut s'en apercevoir à coup sûr quand il est blanc, & qu'il a peu de liqueur : C'est cependant ce que l'on estime en France ; au lieu que la véritable qualiré de ce vin est d'avoir une grande liqueur fort agréable, & d'être de couleur ambrée. Les Anglois tont les maîtres pour le multiplier. On n'en recueille que trés-peu dans l'Iste de Palme, il y est plus doux & a moins de corps. Les autres isles n'en produisent point.

L'hiver est dans ces ssles un agréable Printems, & l'Eté y est d'une chaleur insuportable. Voilà, en peu de mots, dit l'Abbé Traize, ce que j'ai tematqué en ces ssles qu'on appelloit autresois les ssles fortunées.

III. Les Burëttes dont on le sett à la Messe, sont

des Princes &c. Janvier 1737. 27

ENIGME.

I L n'est rien de si grand dans l'Etat, dans la Loi.
Qui ne soit renversé par moi.
Mais aussi quand je suis heureuse
Mon pere en est comblé de plaisir & d'honneur.
Je fournis plusieurs traits au satirique auteur,
Qui peuvent soulager son humeur bilieuse.

Me veux tu déviner? écoute bien, Damon: C'est par mon artissice Que la vie est un jeu, que le ciel devient lice, Et le monde Demon.

IV. L'Académie Royale des Inscriptions & Belles Letties déstrant que les Auteurs qui composent pour le prix, ayent tout le tems d'approsondir les matieres, & de travailler les sujets qu'elle leur donne à traiter, a résolu de les publier beaucoup plûtôt, & elle annonce dès - à - present que le sujet qu'elle a arrêté pour le concours au prix qu'elle distribuéra à Pâques 1738., consiste à marquer quel·les étoient les loix de l'Ise de Crete, si Licurgue en sit usage dans celles qu'il donna à Lacedemone, en quel rapart il y a entre ces Loix.

Le prix sera toujours une Médaille d'or, de la

valeur de quatre cens livres.

Toutes personnes de quelque Pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent ladite Académie, seront admises à concourir pour ce prix. & leurs ouvrages pourront être éctits en François ou en Latin, à leur choix. Il faudra seulement les bornet à une heure de lecture au plus.

Les Auteurs mettiont simplement une dévise à

leurs ouvrages; mais pour se faire connoître, ils y joindront dans un Papier cacheté & écrit de leur propte main, leur nom, demeure & qualité, & ce papier ne sera ouvert qu'aprés l'adjudication du prix.

Les pieces affranchies de tous ports seront remises entre les mains du Secretaire de l'Académie, avant le premier de Decembre de la presente année

1737.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, dépuis le mois dernier.

I. A Cour n'eut pas si-tôt approuvé & signé la Convention pour les Cessions réciproques, sur le pied qu'elle avoit été dressée par l'Empereur, comme nous l'avons dir pat Addition à la sin de notte dernier Journal, qu'elle envoya des ordres à Barcelonne de cesser les préparatiss pour un embarquement, en congédiant sur tout les Bâtimens étrangers qu'on avoit fretés; d'autres au Duc de Montemar de se mettre en posture d'évacuer le grand Duché de Toscane, pour le temettre aux Impériaux; & ensin au Comte de Fuenclara qui est à Venite, de partir incessamment pour Vienne en qualité d'Ambassadeur du Roi.

Il ne restera plus ainsi, aprés que le tour sera effectué, que la publication de la Paix générale, les dissicultés qui la retardoient paroissans actuellement levées. C'est le bonheur annoncé par la réu-nion des Puissances, & qui est presenté pour êtrennes à l'Europe dans le commencement de cette nouvelle année.

des Princes &c. Janvier 1737. 29 Don Joseph Patinho, a la tête des affaires dans Qualités de

les tems de ces négociations délicates qui ont ter- feu Don 70miné toutes choses, y a fait voir une prudence con- seph de Pasommée, aussi le Roi a-t-il voulu lui donner la tinho. consolation, avant sa mott, d'y mettre la derniere main. Il a figné avec S. M. l'Acte des Cessions. Ce Seigneur en qui le Roi perd un grand Ministre, étoit Grand d'Espagne de la premiere Classe, Chevalier de la Toison d'or, Commandeur d'Alcuesca de l'Ordre de St. Jacques, Conseiller d'Etat du Roi, Président du Conseil des Finances & des Tribunaux qui en dépendent, Surintendant Général des revenus de la Couronne, Secretaire d'Etat aux Départemens des affaires étrangeres, de la Guerre, de la Marine, des Indes, des Finances &c. En un mot, il remplissoit seul les diverses branches du Ministère, & l'on peut avancer à sa louange, qu'il les remplisfoit avec un zéle, une capacité & un succés dont on connoit peu d'exemples. Le bel ordre qu'il avoit établi dans l'administration des Finances, s'est fait fur - tout remarquer dans les conjonctures critiques des Guerres d'Afrique & d'Italie , où il a scu fournir aux énormes dépenses des armemens, des convois. & du payement des Armées, sans engager te Roi à mettre le moindre impôt extraordinaire sur ses sujets. Chargé tout - à - la fois de cinq Départemens, il a montré un définteressement parfait, en appliquant au soulagement des peuples, & à l'avantage de l'Etat, les revenus attachés à ses Dignités. Tant de qualités réinies dans la personne de Mr. Patinho, lui avoient merité la confiance la plus intime du Roi, qui lui a témoigné, durant sa maladie, combien S. M. étoit satisfaite de ses services. en lui conferant la Grandesse, avec pouvoir de la laisser à son neveu, & aprés sa mort S. M. a otdonné qu'on lui fasse à les dépens une pompe fune30

rement.

bre, dont la magnificence loit un témoignage pu-Son enter. blic du cas qu'alle failoit de son merite & de ses Il n'y a eu rien moins dans cette pompe, vertus. que ce qui se pratique à l'égard d'un Infant de Castille. Tous les Grands d'Espagne qui étoient à Madrid & aux environs, y aflisterent par ordre du Roi, de même que les Hauts Tribunaux en corps. Le défunt Ministre qui étoit agé d'environ 77. ans, étoit l'ainé de la Maison, & a vêcu dans le célibat. Avant toujours conservé une affection particuliere pour la Compagnie de Jelus après en être forti, il a voulu que son Corps fur inhume dans l'Eglise du Noviciat de cet Ordre. Le Roi a fait dire dix mille Messes pour le repos de son ame.

Ses Charges conferées.

Le lendemain de son décés on a dépêché des Exprés pour en porter la nouvelle en diverses Cours, & quelques jours aprés le Roi commença à dispoler des Emplois dont il étoit revêtu, & qui ont été partagés. Aucun des Sujets sur lesquels on croyoit que S. M. avoit jetté les yeux, n'en a été pout vu. Don Sebastien de la Quadra a obtenu celui de Secretaite d'Brat au Département des affaires étrangeres, & en même - tems il a été nommé Secretaire du Cabiner, Charge dont le Marquis de la Paz avoit été ci-devant revêtu, & les apointemens ont été augmentés de 3000, pistoles. La Charge de Secretaire & Surintendant d'Etat, des Finances est donnée à Mr. de la Torre-Buona, ci - devant Trésorier Général, qui est aussi chargé de la direction des affaires de la Marine & de celles des Indes par interim, & jusqu'à ce que le Roi en ait disposé autrement : Don Francisco de Labato le remplace dans l'Emploi de Trélorier-Général. Quant à la principale direction du militaire de la Monarchie, on se persuade qu'elle sera conferée au Duc de Montemar, à son retout d'Italie. La Commanderie d'Alcuesca des Princes &c. Janvier 1737. 3I d'Alcuesca a été donnée à Don Jean Pacheco, Colonel du Régiment de la Reine, Infanterie, & Don Joseph-Ignace de Goyneche, Official de la Secretairerie des Guerres, a obtenu celle de Villa-Franca du même Ordre.

II. Le Marquis de Vaugrenan, Ambassadeur de France, fut le 6. Novembre pour la premiere fois. en conference avec le nouveau Secretaire d'Etae pour les affaires étrangeres, & dépêcha ensuite un Exprés à la Cour, d'où au contraire il en arriva un le 12. avec des dépêches qui ont paru fort agréables au Roi. Le Marquis de Las Minas reçut alors ses derniers ordres pour se rendre à son Ambassade en France & partit le 14. Mais le départ du Comte de Montijo, Ambassadeur du Roi à la Cour de Londres, a été de nouveau differé, ou peur-être tout - à - fait rompu; car on public que ce Seigneur restera à la Gour où sa presence est jugée necessaire. Rien n'est plus certain d'ailleurs depuis la nouvelle face qu'ont prise les affaires, depuis la signature des Cessions téciproques, & l'acceptation qu'en a faite S. M. Imp., que le départ du Comte de Fuenclara de Venise pour se rendre à la Cour de ce Monarque, les derniers ordres, ainsi que nous l'avons déja dit, lui sont expédiés à cet effet, & les Passeports de l'Empereur. Le Roi a reçu le 8. un Exprés de ce Seigneur. lequel a apporté en même - tems des Lettres de l'Infant Don Carlos Roi des deux Siciles, & du Duc de Montemar.

III. Il y a presentement un ordre envoyé à Cadix pour distribuer aux Propriétaires l'argent arrivé par les derniers Vaisseaux de la Vera-Crux, & l'on est occupé dans le Port de cette Ville à charger les Bâtimens destinés gout Cartagene, afin d'être en état de mettie à la voile dans le cours du

present mois de Janvier.

IV. On n'a toujours rien d'intéressant à rapporter du Portugal. Les Troupes Espagnoles & Portugailes qui sont sur les frontieres de ce Royaume, continuent à demeurer tranquilles dans leurs quattiers d'hiver, & la Flotte Angloise sur le Tage, qu'on sçait à present ne devoir quitter cette Rivierre qu'au Printens prochain & peut-être encore plustard, diverses provisions lui arrivans encore d'Angleterre. Les démélés des deux Cours d'Espagne & de Portugal qui sont le prétexte du séjour de cette Éscadre prés de Lisbonne, ne sont cependant plus le moindre bruit. Ils sont de nature à ne pouvoir subsister après la publication prochaine de la paix, & par consequent un accessoir qui suivra necessairement son principal.

Mais cette Flotte Angloise, à ce qu'on aprend va être renforcée de huit Vaisseaux de guere. Des pareilles circonstances dans une conjoncture où tout tend à une pacification générale, porteroient à bien des reflexions si l'on n'en scavoir au juste le sujet; ce sont non-seulement les hostilités vrayes ou Supposées que les Espagnols font en Amerique contre les Anglois; mais encore un dessein qu'on dit formé pour surprendre la Colonie Angloise de la Georgie. Des Lettres interceptées par des Anglois dans la nouvelle York en Amerique, ont découvert, à ce qu'on prétend, cette résolution de l'Espagne à la Cour de Londres. Quoi qu'il en soit, il est vrai que Mr. Keene, Envoyé d'Angleterre, ensuite d'un ordre qu'il avoit reçu, a donné part au Roi du contenu des Lettres interceptées à la Nonvelle York, & qu'en même tems il a declaré, « que quoique S. M. Britannique n'ait aucun sun jet de douter de la verité de ce que ces Let-

des Princes &c. Janviet 1737. tres contiennent, cependant fille vouloit bien par , amour pour la paix, & par un effet de son équité " naturelle, suspendre son jugement & son ressend , timent à cette occasion; mais qu'Elle ne pouvoit , s'empêcher de déclarer que depuis un tems Elle " appercevoit dans la conduite de la Cour de Ma-" drid un refroidissement envers celle de Londres " qui sembloit augmenter d'un jour à l'autre, & " dont il seroit ailé à S. M. Britannique d'apporter des preuves, si Elle ne trouvoit pas à proposde " les remettre à un tems plus convenable. " Il est donc visible que le séjour de l'Escadre Angloise dans la Riviere de Lisbonne a une autre cause que les démêlés du Roi avec S. M. Portugaile, mais la Cour paroit aigrie de ce long séjour, jusqu'at point qu'elle a fait déclarer à son tour à l'Envoyé de la Grande Bretagne " qu'Elle trouvera le tems " & l'occasion de s'en vanger. " On ne peut douter, par consequent, que ce n'est que pour être en état de paret le coup, que l'Angleterre veut renforcer sa Flotte dans le Tage, & qu'elle a pris aussi la résolution, comme on l'aprend, de remplit de munitions & provisions tous les Arlenaux & Magazins.

Les declarations, dont on vient de faire mention, avoient été précedées d'autres sur un cas moins important, qui est celui d'un ordre donné au Consul que la Nation Angloise avoit établi à St. Sebâstien, de se retirer ailleurs. Mr. Keene en ayant donné avis à sa Cour, reçut ordre quelque tems après de faire toutes les instances & les remontrantrances possibles, pour qu'il sût permis au Consul qui s'étoit retiré à Salamanque, de retourner à St. Sebastien. Mais on a répondu à ce Ministre, aprés les démarches qu'il a faites "Qu'il ne devoit pas in janorer qu'aucun Consul, de quelle Nation qu'il ji soit, n'est admis, sans le consentement du Roi, dans le consentement du Roi,

14 La Clef du Cabinet

,, dans les Ports de les Btats, où il y a des Consuls, établis, moins encore dans celui de St. Sebastien, parce que ni la Nation Angloise, ni aucune autre n'inont jamais joiii du droit, ni obtenu l'usage, d'avoir un Consul dans la Province de Guipus con; de maniere que l'Angleterre ne doit pas être surprise qu'on ait ordonné à son Consul de se retirer., Tout cela porte en effet un air de réstoidissement envers, la Cour de Londres, dont il pourra peute

être rélulter quelques suites. V. Par des Avis télicies de Malaga, on aprend que le 9. deux Vaissegux de guerre Maltois entrerent dans ce Port avec deux Vaisseaux d'Alger, dont ils s'étojent rendus maîtres à la hauteur d'Alicante, pprés un combat trés opiniatre. L'Equipage des deux Corfaires confistoir en 750. hommes, done 350, ont été conduits à Malaga avec 56. Esclaves Chrêtiens, le reste ayant été tué dans le combat, ou jetté dans la Mer. Il y avoit encore un troisième Vaisseau d'Alger, qui a eu le bonheur de se sauver, & de se retirer à Gibraltar. D'autres avis de Centa du 31. Octobre portent, que la Pinque le St. Antoine de Padoile, une de celles qui sont destinées à transporter des vivres pour les Gamisons Espagnoles en Afrique, s'étoit emparé à la hauteut de Tarifa d'une, Galiotte de Salé, & l'avoit conduite à Ceute. On a austi des nouvelles du Paraguay aux Indes Occidentales, que le 16. Mai de l'année dernière les Indiens d'Ingre étant entrés dans l'Eglife des Jesuites dans le tems qu'un Pere de la Compagnie nommé Julien Lifardi, celebroit la Messe, l'avoient, arraché de l'Autel & rué à coups de fléches; qu'ils y avoient coupé la tête à l'image miraculeuse de Nôtie Dame de Tariquea, & qu'enluite ils avoient mis le feu à l'Eglise qui tut entiérement réduite en cendres...

des Princes Co. Janvier 1737. 35

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE depuis le mois dernier.

Na été julqu'au 15. Novembre à Florence, à Pife, à Livorne & dans le reste du Grand Duché de Toscane, sans rien scavoir de ce qui a été accordé & agréé le mois précedent à Madrid, par raport à l'entière exécution des Piéliminaires, le Duc de Montemar ayant gardé un grand secret sur toutes les nouvelles qu'il avoir reçues de sa Cour depuis quelque - tems. Mais le 16, on en fut informé par divers avis, & par l'arrivée à Pite du Général Breidwitz que le Comte de Kevenhuller envoyoit au Duc de Montemar. Le 17. dans une conference de ces deux Géneraux, copie de l'Acte de Cession de l'Empereur fut remise au dernier. Mr. de Breidwitz lui donna part que le Comte de Kevenhuller en avoir l'original, & éroit chargé de l'échanger contre les Actes de Cession du Roi d'Espagne & de l'Infant Don Carlos. Le Duc de Montemar diffimulant, & fans donner aucune resolution, die, qu'il confereroit là dessus avec les Officiers Géneraux, & le fir. Le 18. il declara qu'il y avoit un grand article à reformet dans l'Acte de Cession de l'Empereur. Ce qu'on en pense, c'est qu'il n'est pas figné par S. M. Imp. & feulement par trois de ses Ministres. Mais il y a aparence d'ailleurs que ce n'est là qu'un trait de la politique du Géneral Espagnol, & que sa critique roule sur un tout autre fujet. Le Baron de Breidwitz voulur partir fur le champ; mais il se rendit à l'invitation du Duc de C

Conference
du Duc de
Montemar
avec le Géral Breidvitz sur les
Actes de
Cession.

Montemar, qui le pria d'affister à une grande fête qu'il avoit résolu de donner le lendemain, à l'occafion de la fête de Ste. Elizabeth, dont la Reine d'Espagne porte le nom, & ne partit que le 20. peu content du succés de sa commission.

II. Ce qui regarde l'évacuation de la Toscane, étoit encore dans cette fituation fur la fin de Novembre, & quoique tous les obstacles qui l'arrêtoient soient entierement levés, & que les Espagnols fassent de nouveau toutes les dispositions qui peuvent servit à leur transport, cependant le Duc de Montemar n'avoit donné alors aucun ordre publicà cet égatd. Ses Equipages étoient néanmoins tous embarqués à Livorne, où il étoit attendu lui-même au commencement de Decembre, & l'on y cuisoit à force du biscuit pour les Vaisseaux de guerre qui sont dans le Port de la Specie, de même que pout les Bâtimens destinés au transport des Troupes Espagnoles; ce qui ne peut que persuader, aprés les nouvelles qu'on a, que l'évacuarion est non seulement resoluë, mais qu'elle s'effectuera enfin sans plus de délai. D'un autre côté les Impériaux qui retournoient de l'Etat de Lucques dans le Parmelan, ont eu ordre de faire halte par - tout où elles se trouvoient ,afin d'être prêtes & à portée de retourner fur leuts pas pour aller prendre possession du Grand Duché. Le Comte de Kevenhuller se dispose à partir de Milan, où le Comte de Traun qui le remplace dans le commandement des Troupes Impériales en Lombardie, doit être actuellement arrivé. Les Comtes de Stampa & de Pertufati y sont déja venus, le premier avec caractère de Plénipotentiaire de l'Empereur en Italie, & le second avec celui de Chancelier, & ont tenu des conferences pour achever de regler le Gouvernement du Milanez. & pour téunir à ce Duché ceux de Parme, de Plaisance &

des Princes &c. Janvier 1737. 37 de Mantoise. Mais on n'a pris aucune résolution à ce sujet, à cause des obstacles qui se rencontrent.

III. Le mal contagieux parmi les Bestiaux sait de grands ravages dans ce Duché & dans toute la Lombardie; ce qui a porté le Cardinal Archevêque de Milan à instituer des prieres publiques pour implorer la misericorde divine, afin qu'il lui plaise de faire cesser ce steau.

IV. Un grand nombre de Bâtimens sont entrés au mois de Novembre dans le Port de Livorne, & entr'autres une Barque Françoise venant d'Aleria dans l'ille de Corse, ayant sur son bord le fameux Theodore Baron de Neuhoff, qui depuis le commencement du Printems s'y est revêtu du caractére de la Royauté, & y a joué un rôle convenable. Il étoit habillé en Abbé, & accompagné de l'Avocat Costa, fon Chancelier, d'un Chambellan travesti en moine. de son Secretaire, Florentin de naissance, de deux jeunes hommes Livornois qui lui servoient de Pages, du Fils de Giaccaldi, l'un des Chefs des Mécontens, & de plusieurs autres personnes qui formoient sa Cour. Outre cela il y avoit dans la même Barque trente hommes du nombre de ceux que le Seigneur Theodore avoit pris à l'affaire de l'Isle rouge, & dont il a fair present à un Officier Napolitain qui faisoit des recrues en Corse pour le Régiment Royal Etranger qu'on forme à Naples. Le Chancelier & son fils, le fils de Giaccaldi, les deux Pages. & quelques autres de la Cour du Baron, sont restés à Livorne. Mais lui aprés avoit débarqué, il partit en poste avec toutes les précautions necessaires pour cacher la route qu'il a prise. On croit cependant que c'est celle de Bologne. Ceux de la suite qui sont à Livorne, disent qu'il a quitté l'Isle de bonne grace, avant laissé le Commandement pat interim à trois Chefs qui l'ont accompagné jusqu'à son Bâ-

Le Seigneur Theodore Baron de Neuhoff arrivé à Livorne timent, où, aprés les avoir embrasses, il les assura que son absence ne seroit pas longue , & qu'il reviendroit avec les secours qu'il leur avoit promis. D'autres, & far - tout les Genois, publient au contraire, que la découverte d'une trahison, a donné lieu à la retraite du Seigneur Theodore, qui a manqué d'être enlevé par un patti Genois dans un Poste dont le Commandant avoit été gagné, & qu'il n'avoit eu que le tems de se sauver. Mais on n'est passibien accompagné quand on part précipitanment. A ceci l'on ajoute que ce Chef des mécontens est arrivé à Livorne dans un pitoyable état; c'est - à - dire, que tout lui manquoit jusqu'à l'argent pour continuet son voyage, avant été obligé d'v vendre le peu de vaisselle d'argent qui lui restoit & que ses adhérens

n'étoient pas dans un meilleur étar.

Cette fuite inespetée de Site Theodore, cause une joye inexprimable au Senat de Genes, ainsi que l'accusent toutes les Lettres qu'on a de cette Ville. Mais on en a d'autres de l'Isle de Corse, que tout s'y regloit encore conformément aux ordres que ce Chef y avoir laissés; qu'à la verité les Habitans du District de Balagna avoient envoyé des Emissaires à Bastia pour convenir de leur accommodement avec la République de Genes, mais qu'aprés leur retour quelques uns de ces Emissaites avoient été massacrés; & que dans une Assemblée tenuë dans un Convent de Caraconi entre les principaux Chefs & les Députés des Pieves, il avoit été défendu, sous peine de mort, à qui que ce soit, d'écouter aucune proposition d'accommodement de la part des Genois. Si tout ceci est marqué au coin de la verité, la retraite du Baron de Neuhoff de l'Iste de Corse n'est pas pour la République de Genes une époque plus heureule que ci-devant, puisque les mécontens y sont encore bien éloignés de s'entendre avec les Dédes Princes &c. Janvier 1737. 39 putés Genois qu'on leur a envoyés pout faire la Paix. La Régence de Genes s'en flatoit néanmoins avec d'autant plus de raison, que les mécontens avoient lieu depuis long tems de ne plus ajouter foi aux

promesses de leur Chef.

Voilà ce qui se presente de nouveau des affaites de Corse, que l'Atticle de Livorne nous à donné occasion de déduire. Le Maître de la Barque Françoise qui a amené dans ce Port le Seigneur Theodore, à été mis aux arrêts par ordre du Consul de France qui réside à Livorne, parce que, contre les ordres du Roi Trés Chrêtien, qui désendent à tous les Bâtimens François d'aborder ailleurs dans l'isse de Corse, que dans les forts appartenans à la République de Genes, il avoit abordé dans un Port de la domination des Rebelles.

V. Turin. On tire cinq hommes de chaque Compagnie de tous les Régimens du Roi, pour en faire un Régiment de Catabiniers, & l'on congédie dans les Régimens Suisses tous les Soldats qui na sont pas de cette nation. On continue aussi la reforme dans les autres Troupes de Sa Majesté Sardaignoise; dix mille hommes se trouvoient déja congédiés sur la fin d'Octobre; l'on en devoit congédier encore un pareil nombre, les Compagnies d'Infanterie étant reglées à 60, hommes, & celles de la Cavalerie à

Il y a une négociation fur le tapis entre cette. Cour, & celle de Vienne au sujet du Vigevanasque, & de quelques autres dépendances de la Lombardie, dans laquelle on se flatte sei que le Roi rélissifira...

Sa Majesté ayant sait demander dépuis quelque tems en mariage la Princèste Elizabeth Therese, sœur aînée du Duc de Lorraine, le Contract en a été signé à Vienne par l'Empereur, le Duc de Lorraine, & le Prince Charles son stere, & envoyé à

Lunés

La Clef du Cabinet 40

Luneville à la Duchesse Douairiere, mere de la future Reine, qui l'a signé également; de sorte qu'on s'attend de la voir bientôt arriver dans cette Capitale, où l'on fait de grands préparatifs pour le mariage de S. M. On y travaille austi à de magni-

fiques Litieres pour passer les monts.

VI. Venise. L'Envoi de Troupes en Dalmatie qui continue, & les autres préparatifs de guerre que le Gouvernement sait faire, n'ont jusqu'ici pour objet que de mettre les Provinces de la République dans le Levant à l'abri d'insulte, parce qu'il ne paroit point encore qu'on ait dessein d'entrer en guerre avec la Porte-Ottomane; ce qui dépendra néanmoins de la situation où se trouveront les affaires au Printems prochain. En tout cas, la République sera en état pour lors de mettre une puissante Flotte en mer.

Les derniers avis de Venise n'annoncent pas encore le départ fixé du Comte de Fuenclara pour Vienne, où il doit se rendre en qualité d'Ambassadeur du Roi d'Espagne. Il a néanmoins toutes ses instructions à cer effer, & les Passeports de l'Empereur lui sont aussi parvenus. La signature des Cessions a porté le Prince Pio, Ambassadeur de l'Empereur, à tendre visite à ce Seigneur le 10. Novembre, & à lui donner part " qu'il avoit reçu avis de la Cour , de Vienne que l'Empereur son Maître ayant agréé , dans tous leurs points les Renonciations & Cessions 2, du Roi d'Espagne par raport aux Duchés de Toss, cane, Parme & Plaisance, S. M. Imp. avoit à son 20 tour reformé son Acte de Rénonciation, par raport aux deux Siciles, conformément aux défirs » de la Cour de Madrid, & que cet Acte avoit été » envoyé au Comte de Kevenhuller, afin qu'il » l'échangeat avec le Duc de Montemat, qui devoit , avoir

des Princes &c. Janvier 1737. 41 , avoir reçu de Madrid & de Naples les Actes de , Cession rélatifs à celui ci.

VII. Naples. Le 15. Novembre, l'Infant Don Carlos Roi des Deux Siciles, revint ici de Procida, où il étoit allé faire un tout, & fit le lendemain la céremonie de mettre le premier clou à un Vaisseau de guerre de 60. pieces de Canon, qui est le premier qu'on air construit sur les Chantiers de cette Ville. On continuë depuis en toute diligence à travailler à la construction de ce Bâtiment, qui sera bientôt prêt à être lancé à l'eau. On ne laisse pas non plus, non - obstant les aparences réelles de la Pacification génerale, de travailler dans l'Arfenal à des préparatifs de guerre, & l'on continue aussi à lever des recrues par tout le Royaume pour completer les Régimens qui sont assez délabrés par la désertion. Mais on croit que la Paix étant unefois publice, il y aura des ordres donnés au contraire.

La Princesse Belmonte releguée sur ses Terres, a obtenu la permission de se rendre à Cava, & il est aparent qu'elle aura bientôt celle de venit jusques dans le voisinage de Naples, & que les autres Seigneurs & Dames qui sont exilés depuis le commencement du present Gouvernement, auront de même la permission de se raprocher de la Cour. Déja le Regent Santorio a celle de revenir à Naples : Au contraire le Comte Lapis, convaincu d'avoir attenté à la vie de la Princesse d'Avellino, & qui depuis deux mois étoit détenu dans les prisons de cette Ville, a été condamné à être dégradé à perpetuité par le Conseil de guerre, & dépouillé de l'uniforme de son Regiment, de son Epée & de sa canne, par l'Exécuteur de la Haute - Justice, dont il recevra un coup de pied, à mesure qu'une de ces choses. lui sera ôtée. Cette Sentence, quoique publice dans le Conseil de guerne dès le commencement de NovemNovembre, n'a pas encore été mise à exécution, & peut-être ne sortira-t-elle point son esfet, parce que le Comte de Lapis a de puissans intercesseurs.

VIII. On croit avoit découvert la veritable origine de la maladie qui regne parmi les Bestiaux, & qui s'étend de plus en plus. On l'attribuë à une espece de répletion de sang, que la saignée poutroit par consequent dissiper; mais ce remede n'est pas en cela souverain, puisqu'il n'empêche pas la mottablité. Malgré toutes les précautions que le Gouvernement avoit prises pour obviet à ce que ce mal ne se glissat pas vers Naples, on aprend néanmoins qu'il regne déja dans les Terres voisines; de sotte que la Commission établie pour y remedier, a publié un Reglement, auquel les Bouchers & autres doivent se consormer, par raport aux Bœufs & aux Vaches qu'on mênera aux Matchés pour y être vendus & c.

IX. Rome. Les differends du St. Siege avecles Cours de Madrid & de Naples, sont encore au même étar, puisque Mr. Gonzague, Nonce du Pape à la Cour de Madrid, qui est sur les frontieres d'Blpagne, n'a pû encore obtenir la permission de se rendre dans ce Royaunie, non obstant de fortes inflances, qu'il mande avoir fair faire à ce sujet, ayant même demandê à n'y être regardé que comme simple particulier, & sans aucun caractere. Mais on le flatte que la mort de Don Joseph Patinho apportera quelque changement dans les affaires de la Cour d'Espagne, qui pourra êrte favorable à celle ci, & que les Ministres qui ont succédé à Mr. Patinho, autont plus d'égards pour le St. Siège qu'il n'en a eu. Le Pape dispose cependant toujours des Evechés du Royaume de Naples, ayant préconise encore depuis peu Mr. Anzani pour l'Evedes Princes & Janvier 1737. 43 ché de Settriano, & Mr. Franchi pour celui de Bireto.

On se promet aussi de l'habissié d'un Abbé envoyé au mois d'Octobre à Lisbonne (c'est Mr. Turconi) qu'il poutra parvenir à un accommodement avec le Portugal. L'entreprise est néanmoins difficile pour le present, mais le Cardinal Camerlingue qui l'a choisi à cette sin, connoit sa capacité,

& s'en promet beaucoup.

X. Dans le même Confistoire ou Mrs. Anzani & Franchi furent préconisés, le St. Pere préconisa aussi les Evêchés de Pologne pour les Sujets que le Cardinal Hannibal Albani avoit propolés au nom du Roi Auguste. On a remarqué dans le mêmetems (le 18. Novembre) que les Armes de ce Monarque avoient été placées sur le portail de l'aglise de Nôtre - Dame del Pascolo entre celles du Pape & du Cardinal Albani. Comme cette Eminence vient de faire ce que depuis nois mois elle n'avoit ofé tenter, scavoir, de remplacer les armes du Roi Stanistas par celles du Roi Auguste, on croit la paix faite avec le Duc de Sc. Aignan, Amballadeur de France, & que ce Ministre reviendra bientôt de Fraicati résider a Rome, d'autant plus que le Cardinal Camerlingue s'est rerité à son Evêché de Magliano en Sabine, aprés avoir dépêché un Courier en Saxe pour y porter la nouvelle de ce changement au Roi Auguste, & les Bulles de S.S. pour les Evêques préconifés.

XI. Dans les tems de troubles où l'on a été, le Pape avoit fait lever 500. Soldats pour tenforcet la Garnison de Ferrare: mais ils viennent d'être congédiés. Une partie de ces Soldats s'est d'abord rendue en Toscane, pour y prendre service dans les Troupes d'Espagne; les autres sont allés à Bologne, où le Marquis de Monti qui est depuis quelque-

tems

tems dans cette Ville, les a enrollés, afin de servir dans les Régimens Italiens qui sont en France.

XII. La maladie épidémique continue, comme dans le Royaume de Naples, à enlever beaucoup de Bêtes à cornes dans l'Etat Ecclésiastique, nonobstant toutes les précautions qu'on a déja prises, afin d'empêcher qu'elle ne s'étende. Commetout secouts humain pour attêter le progtés de ce mal, n'est suivi d'aucun succés, on implore actuellement le suprême Bonté à cet effet, par des prieres publiques. Le 7. Novembre il y eut, entr'auries, à Rome une Procession solemnelle de rout legClergé Séculier & Régulier, qui se rendit de l'Eplife de Ste. Marie sur la Minerve à celle de St. Antoine Abbé. & de là à celle de Sie. Marie Majeure, afin de gagner les Indulgences que S. S. a accordées pour encourager les Fidéles à recourir à la divine Misericorde contre ce fleau.

Le bruit s'étoit tépandu que le Cardinal Coscia avoit ordre de revenit incessament à Rome, pour se mettre au Château St. Ange; mais on sçait à present que Sa Sainteté lui a accordé la permission de s'arrêter encore quelque-tems dans le Royaume de Naples.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considera... rable en FRANCE & en LORRAL-NE, depuis le mois dernier.

I. B Courier qui avoir été dépêché le 29.
Octobre à la Cour de Vienne, en est revenu avec avis que l'Empereur avoir accepté & approuvé, ce que Mr. de Schmerling qui réside à Paris, avoir signé

des Princes &c. Janvier 1737.

figné par raport aux Biens allodiaux de la Maison Farneze, & le Mobiliaire du Grand Duc de Tos-Aiofi, l'évacuation du Grand Duché par les Espagnols ne devant plus tarder, elle sera necessai. rement suivie de celle des Places de l'Empire. ordres sont déja expédiés aux trois Commandans de se disposer à en sortir. La prise de possession des Duchés de Lorraine & de Bar par les Troupes du Roi ira de suite, la Cession de ces Duchés vonant d'être reglée définitivement à Vienne entre les Ministres de l'Empereur & Mr. du Theil. La Convention faite il y a quelque tems à ce sujet, a diton, été ratifiée, & de plus on a dressé un nouvel Acte qui y est télatif, & en vertu duquel, cette prise de possession doit avoir lieu. Il est reglé (à ce qu'on assure) que S. A. R. Madame la Duchesse Douairiere de Lotraine quittera Luneville pour aller faire sa résidence au magnisique Châreau de Commerci, qu'elle tiendra en Principauté indépendante, sa vie durant, reversible à la France, avec une pension de 600. mille liv. qu'elle recevra du Roi.

Cette Princesse a dépêché un Exprés à Paris, pout donner part à la Maison d'Orleans & aux Princes de Lorraine qui sont en France, du Mariage de la Princesse Elizabeth sa fille aînée avec le Roi de Sardaigne. Le Marquis de Stainville, Envoyé de Lorraine, s'étoit rendu le premier Decembre à Verfailles, où il notifia ausse ce Mariage au Roi, aux Princes & Princesse du sang, & donna le même jour un grand repas à plusieurs Ministres étrangers à qui il avoit pareillement notifié ce matiage.

II. Les aparences confirment que le Roi Stanislas, qui a toujours la Cour à Meudon, pourra bien le rendre à Lunéville pour y faire sa résidence, aprés que les Troupes du Roi auront pris possession de la Lorraine. Le reste de ses Equipages, est parti

pour St. Dizier sur les frontieres de Lorraine, où tout ce que l'on a envoyé de meubles pour son service, est artêté jusqu'a nouvel ordre. Le 11. Novembre ce Prince alla voit l'Hôtel Royal des Invalides, accompagné de sept Seigneurs de sa Cours Brant artivé à la Porte latérale, on battit la génerale, les Officiers & les Soldats se mirent sous les armes, & l'on sit deux décharges de l'Attillerie. Le Gouverneur qui l'étoit venu recevoit & complimenter, le conduisit par tout l'Hôtel jusqu'au Dôme de l'Eglise, lui ayant fait voir ce qu'il y a de plus curieux dans cet Hôtel. Aprés quoi S. McPolonosse reprit le chemin de Meudon. En sortant de l'Hôtel, on la salua d'une troisséme décharge de l'Attillerie.

Le même jour le Chevalier Zeno, Ambassadeur de Venise, eut une Audience particuliere du Roi à Versailles, dans laquelle il prit congé de Sa Mat. Il fut conduit à cette Audience par Mr. de Saintor. Introducteur des Ambassadeurs, qui le mena ensuire à l'Audience de la Reine, & à celles du Dauphin, & de Meldames de France. Le 17. ce Ministre, qui est succedé par Mr. Vernier, partit pour s'en retoutner à Venile. Le Comte de Cambis, Lieutenant - Général des Armées du Roi, qui a commandé en Dauphiné pendant la dernière guerre, & qui est arrivé à Versailles au commencement de Decembre, se dispose aussi à partir pour l'Ambassade d'Angleterre, à laquelle il est nommé; & M. de Chavigni qui a été en dernier lieu Mia nistre du Roi à la même Cour, remplacera, à ce qu'on assure, le Marquis de Bonac dans son Ambassade auprés des Cantons Suisses.

III. Le Roi a déja nommé un Intendant pour la Lorraine, c'est Mr. de la Galaissere, Beaustere du Contrôleur-Général des Finances, qui en mêmerems des Princes &c. Janvier 1737. 47
tems a été fair Chef du Conteil du Roi Stanislas.
Mr. Bignon de Blanzy, Intendant de la Rochelle, Emploisconfuccéde à Mr. de la Galaissere à l'Intendance de ferés.
Soissons, & Mr. Barentin, Maître des Requêtes, a été nommé à celle de la Rochelle.

Le Roi a donné au Duc de Fleuri, neveu du Cardinal, l'appartement que le Duc d'Antin occupoit au Château de Versailles. Comme la Charge de Surintendant & Ordonnateur Général des Bâtimens du Roi, Jardins, Arts & Manufactures qu'avoit ce défunt Duc, a été suprimée. On en a partagé l'Emploi: Le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etar, est chargé de la direction des Arts; scavoir, des Académies de Peinture & Sculpture : il a aussi celle des Manufactures & de la Librairie. Mr. Gabriel. Controlleur des Bâtimens du Roi, & premier Archirecte de S. M., a la direction des Bârimens & Jardins, & le Duc d'Epernon, petit. Fils du Duc d'Antin, qui lui succéde dans le Gouvernement de l'Orleanois, a pris le nom de Duc d'Antin. Le Roi lui a accordé une pension de 20000, livres, parce que le Gouvernement dont il est prévû, a été remis (ur l'ancien pied, & réduit à 15000. livres d'apointemens. Mr. Orri, Conseiller d'Erar, & Controlleur Géneral des Finances remplit aussi la Place de Ministre d'Erat, vacante par la mort du feu Duc, & le 11. Novembre il prit en cette qualité séance au Conseil d'Etat.

Le Comte de Toulouse a donné sur la fin de Novembre, avec l'agrément du Roi, son Regiment de Cavalerie, qu'avoit le Marquis de Hautesott qui est décedé, au Marquis de Crenai, Capitaine dans le Régiment Royal Piémont, avec Brevet de Mestre de Camp.

IV. Le 12. du même mois le Parlement de Patis sit sa tentiée d'aprés la St. Mattin avec les cé-

Parlement of des Académies.

Rentrée du témonies ordinaires. Après la Messe rouge celebrée par l'Abbé de Lassolaye, Chantre de la Stel Chapelle, M. le Pelletier, prémier Président donna un splendide repas aux Membres de cet illustre

Corps.

Le lendemain l'Academie Royale des Sciences a fait aussi la tentrée. Le Comte de Maurepas y présida, ayant à sa droite le Marquis de Torcy, & à sa gauche le Cardinal de Polignac. On y a mis sur le tapis les observations nouvelles faites par les membres de cette Academie qui ont été envoyés dans la Laponie, & qui, à ce qu'on assure, doivent bientôt être de retour, de même que ceux qui ont été envoyés au Peron & dans le Chillis Les nouvelles qu'on a reques de ces derniers font esperet quelque découverte utile à la navigation. Le premier discours à la rentrée de cette Académie fut lû par Mr. Cassini, fils ; il rouloit sur le Méridien. Mr. Morand, Chirurgien, lut ensuite un Discours sur les hémoragies. Mr. de Fay fir plaisir par un discours sur la Rosce. Mr. Maraldi n'en fit pas moins par un petit Traité très-ingenieux sur les Apparitions & Disparitions. Enfin , Mr. de Juffieu termina la Séance par un discours sur la teinture de Pourpre.

L'Academie Royale des Inscriptions & Belles -Lettres fit pareillement sa rentrée le jour suivant par une Assemblée publique. Mr. de Boze, Secretaire de cette Compagnie, ouvrit la séance par l'éloge de feu Mr. Quiqueran, Evêque de Castres, Associé Veteran : Mr. de Fourmont l'ainé lut ensuite une Dissertation sur la Religion des Mages de Perfe.

Mr. de Foncemagne, membre de cette derniere Académie, a été élu par l'Académie Françoile pour y remplacer l'Evêque de Luçon, qui est dédes Princes &c. Janvier 1737. 49

V. Ce fut Mr. le Procureur Géneral qui fir le 28. Novembre au Parlement la Harangue vulgairement appellée les Mercuriales. Il s'y étendit sur les louanges que les Magistrats ausquels il parloit, méritent par leur définteressement, par leur aplication, & par la pureté de leurs mœurs. En même-tems il fit entendre, qu'il ne leur suffisoit pas d'être vertueux intérieurement, mais qu'ils devoient l'exemple au peuple &c. On s'attendoit que le premier Président, à qui l'on a remis la Déclaration du Roi pour la supression du Dixiome, la presenteroit le même jour à la grand Chambre par les Gens du Roi pour y être enregistrée & ensuite publiée, mais cela n'a pas en lieu. Cependant l'on scait que la perception de cet Impôt n'a pas dû s'étendre au - delà de l'année qu'on vient de finir, puisque les Intendans des differentes Provinces ont des ordres à cer effer.

Dans tout le cours de celle-ci, les anciennes efpeces & matieres d'or & d'argent circuleront comme ci-devant, y ayant un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui en proroge de nouveau le prix jusqu'au der-

nier de Decembre prochain.

VI. Le 30. l'Abbé Lercari; que le Pape a envoyé à la Cour pour y exécuter une Commission, & presenter à la Reine la Rose d'or, se rendit de Paris à Versailles, & ayant été conduit chez la Reine par Mr. de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs, il l'accompagna jusqu'à la Chapelle du Château, S. M. étoit suivie de Mademoiselle de Clermont, Surintendante de sa Maisson, de la Duchesse de Luynes, Dame d'honneur, de la Duchesse de Mazarin, Dame d'Atour, & de douze Dames du Palais; du Marquis de Nangis, Chevalier d'honneur, du Comte de Tessé, premier seuyer, & de plusieurs autres Seigneurs, rous mazois.

La Rose d'or presentée à la Res.

ne.

magnifiquement vêtus, aussi - bien que les Dames qui brilloient de pierreries. La Reine vint se placer sur son Prie Dieu, d'où Elle entendit la Messe célébrée pontificalement par le Cardinal de Fleuri son Grand - Aumônier, & chantée par la Musique. Elle avoit à la gauche l'Abbé Lercari qui étoit en Rochet, ayant par dessus une espece de Simare violette. Le Roi entendit de sa Tribune la même Messe, pendant laquelle la Rose benite fut posée avec son piedestal au dessus du Tabernacle. Aprés la Messe Mr. Rossignol de Balagni, Conseiller au Parlement & Secretaire des Commandemens de la Reine, s'aprocha de S. M. & lui fir lecture d'une Lettre du Pape, qu'Elle enrendit de bout & la baila ; loutenue enfuire par par le Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier des Otdres de la Reine & par le Marquis de Tessé son grand Ecuyer. S. Ma descendit du Prie Dieu, & vint se mettre à genonx sur un carreau de velours devant le maître Autel. L'Abbé Lercari prit alors la Rose d'or à & la presenta au Cardinal de Fleuri, qui, aprés avoir quitté sa chasuble pour se reverir d'une Chape. s'étoit affis dans un faureuil adoffé à l'Aurel. Son Em. dit ensuite une Oraison convenable à la circonstance, & ayant pris la Rose des mains de l'Abbé Lercari, la remit à la Reine, qui la baisa en la recevant; & la donna à l'Abbé de Chevrieres son Aumônier de quartier. S. M. retourne là-dessus à son apartement précédée de l'Abbé de Chevrieres qui portoit la Rose, laquelle fut polée avec son piedestal sur l'Oratoire de S. M. Cette Role pele dix-huit marcs; elle a un pied & demi de hauteur, & est posée sur un piedestal d'argent doré, d'où fort une tige qui est d'or, sinsi que la Rose qui est surmontée d'un Saphir & gardes Princes &c. Janvier 1737. 51 nie de diamans. Depuis le 14. Septembre 1668. il ne s'étoit pas fait de pareille étémonie en France.

Le Pape benit tous les ans le quattiéme Dimanche de Carême une semblable Rose, que s. s. envoye aux Princesses d'une pieté distinguée, ou à

quelque Communauté Religieule.

VII. Il y a long - tems que la Cour a proposé une Alliance défensive entre la France & les Puilsances Maritimes, pour la sureré de la Navigation & du Commerce contre tous les Corsaires de Barbarle. Mais on a peine à amener les Ministres de ces Puissances à une négociation à ce sujet. La conjoncture des affaires presentes qui se traitent sans leur participation, n'en est pas la moindre cause; & qui peut douter que cette affaire n'eut lieu, si l'on proposoit de la traite rdans un Congrés géneral? On voit cependant une brochure repandue depuis quelques jours sous le tître de Considerations qui peuvent servir à donner de justes idées sur une Alliance defensive entre la France 🔗 les Puisances maritimes par la sureté de la Navigation & du Commerce contre tous les Corsaires de L'Auteur y dit en substance " que ., le brigandage de tous ces peuples Barbares n'est " pas moins par sa nature l'objet de cette Al-" liance, que les hostilités & déprédations de tout " autre peuple : Que la nature & le droit naturel " oblige tous les Princes civilisés à le prêter la " main pour extirper des gens qui font profession ,, de piraterie, & qui, pour exercer cet infâme " mêtier avec plus de sûreté & de succés, ont la " politique de ne point pirater en même tems sut ,, tout le monde. Mais d'exercer leurs brigandages " par intervalles, tantôt contre les uns, tantôt con-, tre les autres. Du moins semble t.il, die l'Au-Ď 2 teur.

Allianoe foud haitée pour la sureté du Commerce 37 que c'est un devoir commun & indispensable 38 d'en purger la mer pour la sureté du Com-39 merce, & de la communication réciproque de 39 leurs Btars: Que cependant par une avarice aussi 30 mal entendue que blâmable, il s'est introduiz 30 parmi les Puissances Chrêtiennes une coutume 30 bizatre qui deshonore le nom Chrêtien, parce 30 que non seulement Elles n'ont aucun scrupule 30 de faire des Traités de Paix avec des peuples qui 30 insessente la mer par leurs pirateries, mais aussi 31 des Alliances désensives &c.

On veut que cette piece ait été composée & répandue par ordre de la Cour, pour faire atriver insensiblement les Ministres d'Angleterre & d'Hollande à l'Alliance qu'ils refusent jusqu'à pre-

fent d'accepter.

- VIII. Le Roi allant le 27. Novembre du Château de Versailles à celui de la Meute, s'artêta au Pont de Seve, où un particulier venu de Lorraine, fit l'essai de passer la Riviere d'une manière nouvelle. Il avoit des bottes de cuir garnies de nageoires par le haur qui l'empêchoient d'aller à fond, & fournies par le bas de semelles de plomb qui lui failoient garder l'équilibre. Palettes; une à chaque main, lui servoient d'avirons, & de cette maniere il passa la Riviere en fix minutes, & la tepaffa en quatre. Le 29. il fit à Patis entre le Pont de Nôtre Dame & le Pont au Change un second essai de sa nouvelle invention, en presence du Prévôt des Marchands, & d'un peuple nombreux qui étoit accouru pout voir ce spectacle. Il passa la Seine qui est assez large dans cet endroit, de la même maniere & avec la même facilité qu'il avoit fait au Pont de Seve, au grand étonnement de tous les spectateurs. On s'imagine que par le moyen de ces Rottes

des Princes &c. Janvier 1737. Bottes un Corps d'Armée pourroit subitement paller une grande Riviere. Mais une infinité d'inventions pareilles ont réuffi en perit, qui ont rencontré toute

difficulté lorsqu'il s'est agi d'un Corps entier.

IX. On a envoyé un ordre du Roi aux Régimens Suisses de s'habiller à la Prustienne, & cer ordre, comme on l'aprend, aura lieu à l'égard de toute l'Infanterie Françoise, dont il y a déja quatre Régimens qui s'y sont conformés, & les autres s'y conformeront à mesque qu'ils seront habillés à neuf.

X. Rennes en Bretagne. Mr, le Maréchal d'Ettées est venu de Versailles présider à l'Assemblée génerale des frats de cette Province, qui fit le 12. des Etats de Novembre l'ouverture de ses séances en la matiere Bretagne. accoulumée. Il v a trouvé les choses disposées d'une maniere, à ne point tencontrer beaucoup d'opposition à une Ordonnance du Roi en vettu de laquelle ceux de ce Corps qui ne pourroient point donner des preuves de Noblesse depuis le dixiéme siécle, n'assisteroient pas à l'Assemblée des Brats du Pays. En effet, apiés qu'on eut accordé au Roi un don gratuit de deux millions, au lieu de trois millions, qui est le don ordinaire depuis quelques années, la Déclaration fut enregistrée, sans autre difficulté, qu'on ordonna qu'il lergit fait de tréshumbles & trés - respectueules remontrances à S. M. concernant cette Declaration, & qu'on nomma des Commissaires Députés pour les aller presenter à la Cour. Mais cela ne s'est fait que pour la forme, & afin de satisfaire ce qu'il y avoit d'opposans. Mr. le Maréchal d'Bstrées a fait l'ouverture de cette Assemblée par un fort beau Discours. Il y annonça de la part du Roi la supression du dixieme, à commencer du premier Jaovier; que la Paix ne tardetoitipas à être publiée, & la dimination d'un mil-

A Bemblée

lion

4 La Clef du Cabines

lion sur le don gratuit, dont S. M. se relâchoit en faveur de cette Province.

XI. On aprend de Bayone que l'Infant Don Emanuel de Portugal, frere de S. M. Portugale, y est arrivé, & qu'il a été trés-bien reçu de la Reine Doüairiere d'Espagne. On ne divulgue rien du sujet de sa retraite de Lisbonne, qui ne peut-être qu'une nouvelle mesintelligence avec le Roi son frere. C'est là la personne du premier rang que nous dimes le mois passé, page 508. s'être absentée de la Cour de Lisbonne.

X. Ce qu'on mande de la Lorraine, annonce le prochain changement d'Etat, & qu'on y attend un Intendant & des Commissaires de la part du Roi Trés - Chrêtien: Que S. A. Royale a envoyé de Vienne un Exprés à Madame la Duchesse sa mere avec le Contract de mariage conclu entre le Roi de Sardaigne & la Princesse sa Sœur asnée, & signé de l'Empereur, de S. A. R. & du Prince Charles son frere, en la priant de le signer aussi; ce qu'elle sit, & le déclara elle même à son dîner le 25. Novembre. On ajoûte que cette Princesse a en mêmetems reçu une Lettre du Duc son fils par laquelle Son Altesse Royale la prie de se préparer à quitter sa résidence de Lunéville pour l'aller établir au Château de Commerci.

ARTICLE V.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ALLEMAGNE. depuis le mois dernier.

I. V Ienne. Quoiqu'il soit certain que toutes les affaires générales sont reglées, les évacuations de la Toscane & des Places de l'Empire restent roujours à se faire ; cependant on compte là dessus comme sur une chose dont on verra l'exécution dans le courant du present mois de Janvier. si elle n'a pas eu lieu au mois précedent : & la Cour en attendant paroit entierement contente du train qu'ont pris les négociations; ce qui donne d'autant plus lieu à toutes sortes de raisonnemens & de conjectures, qu'il semble que les nouveaux délais dans ces évacuations ne sont apportés que par des difficultés de peu de consequence, du moins de la part du Duc de Montemar, qui pour la signature des Cessions les a fait naître, ainsi qu'on aura pû le remarquer à l'Article d'Italie. Néanmoins il est vraisemblable que le Comte de Fuenclara ne partira de Venise pour se rendre en cette Cour que lorsque se fera la prise de possession de la Tolcane, par les Impériaux, quoique plusieurs de ses domestiques soient déja arrivés. Il occupera le Palais du Comre Conrad de Stahrenberg qu'on a loué depuis peu.

II. Les conferences sont fort frequentes à la Cour Articles fur deux sujets d'importance, outre celles qui peu- lesquels vent rouler sur la Pacification générale, & la guer-delibere. re contre les Tutes. L'un regarde la succession de Bergue & de Juilliers qu'on voudroit pouvoir re-

gler pendant la vie de l'Electeur Palatin, afin de prévenir les suites fâcheuses qui en pourroient réfulter au cas que ce Prince vint à mourir. Mr. Hartman Ministre de S. A. Ser. Elect. est revenu de Manheim, charge, à ce qu'on croit, de quelque réiolution finale concernant cette soccession.

L'autre point d'importance qu'on agite à la Cour, c'est un nouveau reglement pour les Armées de S. M. Imp., qui, die on, sera également commode pour les Troupes & avantageux pour la Caisse militaire. Suivant cet arrangement, s'il a lieu, l'Empereur sera mis entr'autres en état d'entretenir avec facilité 150. mille hommes en tems de paix. Le Prince de Saxe - Hildbourghausen doit êtte à la tête de la Commission à érablir pour cet esset, & l'on se promet beaucoup de la grandeur d'ame, de l'habileté, & de l'experience de ce jeune Prince, qui, par des découvertes trés - avantageuses, a déja donné & donne journellement à l'Empereur des marques d'un zéle à toute épreuve, tant pour le service de cet Auguste Monarque, que pour le bien de fes Sujets en général. Le Comte de Seckendorff atrivé de l'Empire & le Baron de Schmetteau sont de ces dernieres conferences, & par ordre de S. M. Imp. plusieurs Généraux ont déja envoyé leurs sentimens en Cour sur le nouvel arrangement.

Separation de Hongrie.

III. Le Conseil de guerre ayant envoyé au Comte d. l'Armée de Palfi qui commande en Chef l'Armée d'Hongrie, les derniers ordres par raport aux quartiers d'hiver, on aprend que son Excellence s'y est conformée, & qu'ayant fait la séparation de l'Armée & la repartition des Troupes, elles sont toutes actuellement dans les quartiers qui leur ont été affignés. Six Regimens de Cavalerie & six d'Infanterie sont alles les prendre dans la Transilvanie, & les aurres ont été distribués dans les Places voilines

des Princes &c. Janvier 1737. voilines du Danube & de la Save , de maniere qu'en cas de besoin toutes les Troupes pourront le rallembler en peu de tems. En attendant, l'onne parle que peu de la guerre des Turcs tout étant assez tranquille sur les frontiers de Hongrie, quoique rous les avis de Constantinople annoncent la paix faire avec la Perse, & que la Porte a expedié des ordres pour lever de nouvelles Troupes, sfin d'en renforcer son Armée qui est sur le Danube. Mais en même-tems ces Lettres portent que Mr. Dahlman a été reconuu en qualité d'Ambaffadeur & Ministre Mediateur de l'Empereur , & qu'il a eu enfin Audience du Grand Seigneur, dans laquelle il a offert la mediation de S. Maj. Imp. pour retminer à l'amiable les differends lurvenus entre la Porte & la Russie, en lui remetrant en mêmerems le plein pouvoir qu'il avoit reçu à ce sujer. Que sa Hautesse lui ayant repondu qu'Elle bi feroit scavoir les intentions à cet égard pil avoit eu depuis une conference avec le Caimacan; & que ce dernier lui avoit declaré que le Grand Seigneut consentoir qu'on entrât en régociation pour un accommodement avec la Russie, poursu néanmoins que la Czarine propose les points préliminaires qui doivent servir de baze au Traité de Paix.

IV. En effet, ce fut le 29. Septembre que le Tures avec Traité de poix entre la Porte & la Perse fut con les Persans. clu & signé à Constantinople. L'Ambassadeut de Perse qui l'a négocié, a eu le 23. Octobre son Audience de congé du Grand Seigneur, qui l'a comblé de carelles & de presens. Il est partir depuis pour retourner à Ispahan, & doit être suivi dans peu d'une Ambassade solemnelle que Sa Hautelle envoye à Thamas . Kouly . Kan connu sous le nom de Schach . Nadir, avec la Ratification de ce Traité, qui porte, dit on, en substance s que le , Grand Seigneur reconnoit Thamas Kouly Kan

Paix des

,, en qualité de Sophi de Perle, & s'engage de
,, le maintenir sur le Trône de ce Royaume ;
, Que la Ville de Babilone, & les autres conquê,, tes faires par le Sultan Amurat, resteront à la
,, Porte, mais que les autres conquêtes qui ont
, été faires depuis, seront restituées & cedées à
,, à la Perse : Que le Schach Nadir pourra en,, voyer à la Mecque une Caravane de la même
,, maniere que sait le Grand Seigneur, sans être
,, obligé de se servir, comme ci-devant, d'une
,, Escorte Turque. Que tous les prisonniers, de
,, même que les personnes qui pourroient avoit été
,, ensevées de part & d'autre pendant la dernière
,, guerre, seront sidélement restituées, &c.,

Quoique la Russie ne soit point directement comprise dans ce Traité, on debite cependant qu'un des Articles confirme cette Cour dans la possession des Provinces conquises dans la Georgie sur les côtes de la Mer Caspienne. Mais c'est un bruit-

Rien, sûrement, n'a tont contribué à faciliter l'accommodement de la Potte avec la Perse, que le mauvais étar des affaires du Schach-Nadir qui olloit avoir tout-à-la fois sur les bras l'Empereur du Mogol, armé pour soutenir les droits du Prince héritier de la Famille Royale de Perse, & des Provinces entieres de la Perse sur rout la Nation trés-puissante des Tattares Usbecks, qui se sont soute la trop grande fortune du Schach-Nadir a revoltés.

Voilà ce qu'on sçait de cette conclusion de la paix des Turcs avec les Persans, qui, à ce qu'on assure, a relevé le courage des Ottomans à un tel point, qu'ils paroissent à présent ne respirer que la Guerre; mais ce qui les encourage d'autant plus, c'est un bruit qui s'est répandu que les

Tarrares

des Princes &c. Janvier 1737. Tartares de Budziac ont fair une invation en Ukraine, & en ont amené plusieurs milliers d'esclaves.

V. Les Etats de la Basse - Autriche convoqués au 26. Novembre, firent ce jour la l'ouverture des Etats de leur Assemblée dans la Salle ordinaire du Pa- d'Autriche. lais. L'Empereur s'y étant rendu avec les cérémonies accoutumées, & s'étant placé sur son Trône le Comte de Seilern Sous Chancelier de la Cour, remit au Marechal des Brats les demandes & propositions de S. M. qu'il accompagna de la Harangue suivante.

Assemblés.

C A Majesté Imperiale & Catholique assure ses I fidéles Etats de sa gracieuse bienveillance, & se réjouit de les voir comparoitre en se grand nombre dans cette Assemblée.

Tout l'univers scait assez avec quelle ardeur & quelle grandeur d'ame S. M. a travaille aux moyens de rétablir la paix en Europe, en levant, comme Elle a fait, tant de difficultés qui paroissoient

s'y opposer.

La Providence Divine a beni les soins paternels de S. M. Les affaires sont venues à un point, que la plupart des articles stipulés dans les Conventions établies, ont déja été mis à exécution, & que le reste ne tardera pas à l'être, de sorte qu'on a tout lieu de se flater que l'Empire & les Royaumes & Etats Héréditaires de S. M. jouiront bientôt des fruits d'une paix parfaite & générale.

Cependant les circonstances sont encore d'une telle nature, qu'il est indispensablement necessaire de tenir sur pied des forces convenables, afin de parvenir plus surement à cette fin tant désirée. C'est pourquoi Sa Maj. n'a pû se dispenser de faire connoître à ses fidéles Etats ses gracieuses intentions au moyen des

des demandes ci-jointes: Et comme ils ont toujours donné & en tant de disserentes circonstances, des marques autentiques de leur sidelité & de leur zéle, Elle s'attend qu'ils seconderont de tout leur pouvoir ses intentions, en prenant une prompte résolution, & telle qu'il en puisse résulter un veritable bien à la Patrie.

L'Empereur accompagna cette Harangue d'un Discours plein de tendresse & de bonté, qu'il adressa aux Brats. Enfuite le Comte de Harrach, Grand Ecuyer Héreditaire d'Autriche & Maréchal des Etats, remercia Sa Maj. en leur nom, de la grace qu'Elle leur avoit faite de les convoquer, & dit " Qu'ils ", étoient persuadés que Sa Maj, ne souhaitoit rien " si ardenment que de soulager une fois la chere , Patrie, qui, de l'aveu même de Sa Mai, avoit , fait les efforts possibles, dans toutes les occa-, frons, qu'en consequence de cette persuasion & " de celle où ils écoient, pour leur propre sureté ", en particulier, & celles des Royaumes & Brats Héréditaires en géneral, il étoit necessaire de remettre les Régimens sur un pied complet & ses Royaumes & Provinces en étar de défense: " & qu'ils ne manqueroient pas de déliberer sur les " demandes de Sa Majosté , & de donner leur " résolution là dessus, autant que le permeteroit " le trifte état où le Pays est réduit par les débot-" demens des Rivieres &c. "

Aprés cette réponse, l'Empereur admit quelquese uns des Brats à lui bailer la main, & retourna ensuite à son apartement, & les Brats à leur Hôtels, où ils fitent l'ouveraure des demandes de Sa Majesté Imp., qui sont à peu prés les mêmes que celles de l'année dernière, Ce qu'on remarque dans cette occasion, c'est qu'il n'a pas été fait mention ni dans

des Princes &c. Janvier 1737. 61 la Hatangue, ni dans le Discours de Sa Maj. Imp. de la guerre contre les Turcs.

VI. On a publié une Résolution de l'Empereur par laquelle ce Monarque se refere aux Ordonnances précedentes, pour ce qui regarde les affaires de la Religion Protestante en Hongtie, en y ajoutant qu'il ne sera plus permis aux Protestans de ce Royaume de présenter en corps aucun Mémoire à la Cour, sauf néanmoins aux particuliers qui se croiront lézés, d'y porter leurs plaintes en la manière accoutumée.

Quant à l'abolition de la clausule du quatriéme Article du Traité de Riswick, les Ministres de Suede, de Dannemarc, d'Angleterre & d'Hollande présenterent encore conjointement, sur la fin de Novembre, un nouveau Mémoire à l'Empereur à ce sujet. Le contenu & les principes en sont bien les mêmes que des Mémoires précedens, mais on dit que les termes en sont plus forts.

VII. Par un Diplôme de Sa Maj. Imp. le Prince de Hornes & ses Desdendans sont créés Princes du St. Empire. Les Géneraux de Seckendoiss & Philippi ont été aussi faits Inspecteurs Géneraux, le premier de toute l'Insanterie Imperiale, & l'autre de la Cavalerie: Et le Comte de Colloredo a été déclaré Commissaire de l'Empereur dans l'Empire

pendant sa vie.

VIII. Le 22. Octobre de l'année dernière on avoit publié une Ordonnance pour empêcher que les bonnes especes d'or & d'argent ne sottent des Pays Héréditaires de Sa Maj. Imp. & qu'on n'y en aporte de trop foibles; mais cette Ordonnance n'ayant pas produit tout l'effet qui en étoit attendu, la Commission établie à ce sujet, en sit publier

uac

une nouvelle le 2. Novembre, par laquelle Elle déclare " que toutes les Elpeces spécifiées dans la pre-,, miere Ordonnance, qui se trouveront dans les Etats ,, de Sa Maj. seront confisquées, partie au prosit ,, du Trésor Impérial, & partie au prosit de celui ,, qui en aura dénoncé le possesser, & de plus, que ,, celui-ci sera trés-sevérement puni.,

IX. Ces Elpeces au sujet desquelles sont émanées les deux Ordonnances dont on vient de parler, causent du remumenage dans l'Empire. L'Assemblée du Cercle du Haut - Rhin qui s'est renue sur la fin de Novembre à Francfort sur le Mein, a publié à cet égard une Ordonnance provisionnelle, julqu'à ce que l'Empire en ait disposé autrement. Elle potte en substance: " Qu'ayant pris en confidération que " les Cercles de l'Empire les plus reculés avoient , depuis long tems interdit chez eux le cours de , toutes les Especes d'or & d'argent qui ne sont pas " frappées conformément aux Constitutions de l'Em-" pire, & que dans l'Autriche, en Suabe, en Fran-, conie, dans les Etats de Mayence & de Treves, " on venoir d'en réduire une partie à leur juste ", valeur, & d'en décrier les autres; de maniere , que si le Cercle du Haut - Rhin differoit de pren-" dre les précautions dans cette conjoncture, il le , verroit inondé de toutes les mauvailes Especes " décriées ailleurs, au grand desavantage du Pays, " il a été convenable d'ordonner.

3, 1. Que les Carolines, ou éspeces d'or, de dix 3, florins d'Allemagne, de cinq & de deux & demi 3, d'Anspach, Baden - Doutlach, Hohenzollern, 3, Waldeck & Montsort, seront absolument dé-3, criées; & que les aurres Carolines seront réduistes à neuf florins d'Allemagne, les demis & quarts 3, à proportion.

, 2. Que les nouveaux demi florins qu'on fai-

Jes Princes &c. Janvier 1737. 63

3, 3. Que les Kopflucks, ou pièces de 20. creut-3, zers, feront entièrement décriées, excepté celles 3, du Palatinat & de Darmstatt, lesquelles auront 3, cours, mais seulement à raison de 18. creutzers 30 les entières, & de neuf les demis.

"4. Que les nouvelles piéces de cinq & celles ", de deux & demi creutzers n'auront cours, celles ", là que pour quatre, & celles ci que pour deux ", creutzers.

,, j. Que les creutzers déja décriés en divers ,, endroits, depuis plusieurs années, demeureront ,, décriés & absolument bannis du Commerce.

" 6. Que les anciennes piéces de 15. creutzers, , celles de trois Batz, les Batz, & autres petites , monnoyes de bon alloi, ne pourront être trans-

, portées hois du Pays &c.

X. Par une nouvelle Convention fignée entre l'Empereur, & le Roi Auguste de Pologne, les Troupes Electorales de Saxe qui marcheront en Hongrie, en cas de ruprure entre la Cour de Vienne & la Porte-Ottomane, seront augmentées jusqu'au nombre de 15000, hommes, ainsi il n'en restera en Saxe que 21, mille, les Troupes Saxonnes n'étans que de 36000, hommes effectifs. Mais si la Pologne prenoit part à la guerre des Turcs, comme on le souhaite à Vienne & à Petersbourg, une partie des Troupes qui devroient marcher en Hongrie, marcheroit en Pologne.

XI. Ratisbonue. Tout ce qui regardoit l'exécution des Préliminaires étant reglé & applani, on doit mettre incessamment sur le tapis à la Diettece qui concerne les Garnisons de Philipsbonrg & de Kehl, de même que les Especes de bas alloi, qui se sont mukipliées dans l'Empire à l'occasion de la

derniere

derniere guerre. On attend à cet effet divers Minis

ftres qui sont absens.

XIII. Eichstatt. Le Baron Freyberg de Hepfferrau. fût élu le 4. Decembre Evêque de cette Ville. Ce Prélat est âpé de 60. ans. Le Comte de Colloredo qui a assisté à cerre Election de la part de l'Empereur, doit se rendre dans peu en Lorraine avec le Baron de Palm, Envoyé d'Autriche à la Diette de Ratisbonne, afin d'y regleravec des Commissaires François, les limites du Duché de Lor-

raine & del'Empire.

XIII. Baviere. Munnich. Le Magistrat d'Augsbourg ayant fait publier le Decret du Cercle de Suabe, concernant la diminution des Especes, Son Altesse Sérénissime Electorale, en a été fort mécontente : & pour que les Carolines & autres Especes d'or & d'argent restent dans leur même valeur jusqu'à ce qu'il en ait été disposé autrement par un Edit de la Diette génerale de l'Empire, elle a fait publier le 7. Novembre un autre Decret dans tout son Electorat, qui porte désense à ses Sujets, d'y contrevenir sous de grosses peines. La publication de ce Placard a eu rout l'effet désiré, puisqu'on aprend que le Magistrat d'Augsbourg a retiré le Decret concernant la diminution des Especes, afin de prévenir les inconvéniens qui en pourroient réfalter.

On aprend de Manheim que Mr. Blondel, Ministre de France, y est revenu de Paris, & qu'il a de frequentes conferences avec les Ministres de l'Blecseur Palarin sur la succession future des Duchés de Bergue & de Juilliers.

XIV. Hannover. Le Ministère communiqua au commencement de Novembre aux Etats de la Principauté de Calenberg & Grubenhagen les articles sur lesquels ils devoient déliberer dans leur Assem-

des Princes &c. Janvier. 1737. blée prochaine, & qui ne different de ceux des années précédentes, qu'en ce qui a été depuis peu introduit en Angleterre; c'est à dire, que le Roi souhaire qu'on augmente aussi dans cet Electorat les droits fur les liqueurs distillées qui y seront con, fommées.

Tout se disposoit enfin dans le mois de Decembre au départ du Roi, pour retourner à Londres, Sa Majesté ayant dû se mettre en chemin la nuit du 17.au 18.

XV. Hambourg. Un vent du Nord-Est commença à souffler le 23. Novembre, & continua avec tant de violence, que le cours de la Riviere en ¿ Hame fur arrêté. Le flux qu'on ne devoit avoit le 25. bourg, qu'à cinq heures du soir arriva entre trois & quatre avec une crue des eaux si grande, qu'en moins d'une heure toutes les caves & la plûpart des magazins des Marchands s'en trouverent remplies. Vers les sept heures la marée étant venue à son comble, plusieurs rues avoient quatre ou cinq pieds d'eau. Comme cet accident n'a pû être ni prévû n'y paré, il n'y a eu de lauvé que la moindre partie des marchandiles & effets qui étoient dans les caves & le rez de chaussée. Les eaux ont été à sept pouces prés aussi hautes que dans la marée de la nuit de Noel en 1717. qui causa de si grands dommages dans ce Pays, aussi aprend on de triftes nouvelles de cette tempête, quatre gros Vaisseaux & cinq petits ont, entr'autres, fait naufrage prés du Heyligland, de même qu'un Batiment Hambourgeois, prés d'un endroit nommé Kalver - Dam, sans qu'on sit pu rien sauver des effeis dont il étoit chargé, & qu'on fair monter à plus de 150, mille marcs. Un Vaisscau venant d'Archangel a péri aussi à l'embouchure de l'Elbe, avec la cargailon estimée cent mille écus, & tout son monde consi-Ē

stant en treize personnes. Les Digues sur le bord méridional de l'Elbe ont été endommagées en divers endroits, & une grande étendue de Pays inondée-La nuit du premier au 2. de Decembre on eut une nouvelle tempère, mais moins violente, qui néanmoins n'a pas laissé de causer encore quelques dom-

mages.

On aprend aussi de Breslau que des inondations survenues avant celle dont on vient de faire mention, ayant entiétement ruiné les fruits de la terre, la disette y a été jusques la qu'il étoit trés dissircile d'avoit du pain pour de l'argent, avant l'arrivée de 20000, muids de grain que le Gouvernement Impérial a trouvé moyen de faire venit de Hongrie, parce qu'on ne laisse point passer à Franchort, sur l'Oder les Vaisseaux chargés de grains pour la Silche.

La Brusse, non plus que le reste des Etats d'Allemagne, n'offiant tien de remarquable à raporter,

on va passer à ceux du Nord.

ARTICLE VI.

Qui convent ce qui s'est passé de plus considerable en POLOGNE, & NORD, depuis le mois dernier.

I, Dologne. Une Commission établie pour déliberer sur l'augmentation des Troupes de la Couronne, s'assembla le 5. Novembre chez l'Archevêque de Gnesse, Primat du Royaume. Elle étoit composée du Chancelier de la Couronne, du Palatin de Russie, de quelques autres Sénateurs, & de 14. Commissieres ou Députés de divers Palatinats & Districts. Comme l'Assemblée n'étoit pas à beaucoup prés assez nombreuse pour prendre

des Princes &c. Janvier 1737. 67 sucune rélolution fur une affaire austi importante. elle fut renvoyée au 7., & ensuite à trois semaines avant la tenue de la Diette génerale du Royaume, parce que le Grand Géneral & le Grand Trésorier de la Couronne qui étoient absens, ne pouvoient arriver fi - tôt. Les Commissaires, avant leur lépatation, prierent le Primat d'écrire au Roi, pour qu'il plut à S. M. de revenir incessamment dans le Royaume, afin d'engager par son autorité les Palatinats & Diffricts, à élite dans les prochaines Diétines des Commissaires pour assister en nombre convenable à ladite Commission, comme l'unique moyen d'en pouvoir esperer un heureux succés: Et les Députés du Palatinat de Russie prierent en même-tems le Primat de ne tien négliger pour empêcher que la République ne contracte aucun engagement avec les Puissances Etrangeres; ce qui découvre que les esprits ne sont nullement inclinés à seconder les desseins du Roi qui souhaiteroit porter la République dans la guerre de l'Ampereur contre les Turcs, supposé que ce Monarque

La Commission établie à Lissa par la dernière Dietre génerale pour examiner & vérisier tout ce qui concerne les Biens du Roi Stanislas & de la Reine son Epouse, a eu plus de succés que celle pour l'augmentation des Troupes: Elle a heureulement terminé ses séances; mais jusqu'ici on n'en a

en vienne à une suprore avec la Porte.

pas apris le réfulear.

II. On a publié à son de trompe des universaux du Grand Géneral de la Couronne, par lesquels il est ordonné à tous les Officiers des Régimens qui sont en Podolie & en Ukraine, de s'y rendre intessament sous peine d'être casses. Tour est néanmoins assez tranquille à present dans le Royaume, & l'on ne devroit rien graindre de la patt des Tat-

tares, à le compter sur les assurances & de la Porte Ortomane & du nouveau Kan, qui a de nouveau envoyé un Officier au Grand Géneral pour continuer à l'assurer de sa bienveillance, & du désir où il étoit de vivre en parfaite intelligence avec la République de Pologne. Il n'y a que les Haydamakis, ou Colaques vagabonds, dont nous avons parlé dans nos précedens Journaux, qui veulent poutsuivre leurs desordres, mais aprés ce que nous allons raporter, il n'y a pas d'aparence qu'ils puilsent plus beaucoup tenter. Le Régimentaire Buliowski les ayant vivement poursuivis, les atteignit fut les bords du Dnieper dans le tems, qu'ayant levé leur camp, ils se préparoient à passer cette Riviere. Il les arraqua avec tant de succés, qu'aprés une légere défense, il les défir, passa au fil de l'épée tous ceux qui n'ont pû le sauver a la nage, & reprit tout le butin qu'ils avoient fait dans leurs differentes couries en Pologne. Le nombre des Chevanx pris & repris eft, entr'autres, fort confiderable, & la tranquillité est rétablie dans ces quarriers là, à cela prés, qu'un grand nombre de Paylans qui s'étoient rebellés, elperans d'être lourenus par les Haydamakis, commettent encore de grands délordres dans les Starofties de Czerfafcow & de Czechsykew. Le Géneral de la Couronne, pour mettre ces Paylans en fuite, a fait marcher contre eux 600. Dragons avec 26. Compagnies Polonoises, dont l'approche les a obligés à se retirer au plus vite.

Défaite des Haydamakis.

Ist. Le bruit se renouvelle d'une prochaige Assemblée des États de Courlande, asin d'y procéder à l'élection d'un Due pour succeder au Due Ferdinand, après la mort de ce Prince. On prétend que le Comte Maurice de Saxe veut se remettre sur le rangs, & que par l'appui d'une Cour puissante, i pourroit bien avoir bonne part à l'élection.

IV. Ruffie, On s'étoit bien flaté à Petersbourg,

des Princes &c. Janvier 1737. que Thamas - Kouly - Kan, nouveau Schach - Nadir de Perse, n'auroit point pris de résolution finale par raport à sa Paix avec la Porte. Ortomane sans la concurrence de la Czarine, conformément aux assurances rénérées que son Ambassadeur en cette Cour en avoit données aux Ministres de Sa Maj. Mais depuis qu'on sçait que ses affaires ont changé de face en Perse par la revolte, on n'est plus surpris de cet événement. Non- obstant cette Paix. & que les Turcs paroissent maintenant moins dispolés à entrer en négociation pour un accommodement, on le persuade néanmoins que pour peu que la Czarine voulût s'y prêter de son côré, le Grand Seigneur cederoit non feulement Afoph, mais accorderoit encore d'autres avantages confidé: rables. Il est du moins certain que quelques forces que les Turcs & les Tarrares puissent mettre en Campagne, au cas que la Paix ne se fasse point cet hiver, il leur sera trés difficile de reprendre Afoph, à cause des mesures qu'on a prises pour en rendre l'approche impraticable tant par mer que par terre, au moyen des Digues & des coupures qu'on y a pratiquées, & des Forts qu'on y a construits.

V. Comme la Paix des Persans avec les Turcs pourroit faire changer de face la situation des affaires avec les premiers, outre une Armée formidable qu'on tiendra en Ukraine, pour tenir en respect les Turcs & les Tarrares, on parle d'en former une autre d'observation au Printems prochain dans les Provinces conquises sur la Perse, où il y a déja trente mille hommes de Troupes reglées: Et en cas de rupture avec la Perse, on doit rester sur la désensive de ce côté-là, parce que les conquêtes qu'on pourroit encore y saire, seroient plus à charge

que profitables à la Ruffie.

VI. Ces circonstances obligent le Ministére à ne

70

tien négliger de ce qui peut être necessaire aux Armées des Géneraux de Munnich & Lasci, qui sont
dans les quartiers d'hiver, & à celle d'observation
qui est projettée. Pour cet effet, & sur la nouvelle
que le Grand Vizit faisoit à la sienne les dispositions pour commencer de bonne heure les opérations de la Campagne prochaine, on a envoyé ordre
au Général Munnich d'en faire autant, & il n'est
plus question de son retour à Perersbourg. Il est vrai
qu'une indisposition le tient actuellement allité.
L'ailleuis on continue avec chaleur les préparatifs
de guerre dans tous les Brats de la Czacine, mais
particulierement en Ukraine, & l'on fait de grands
Magazins de toutes sortes de provisions & munitions.

VII. Cependant on veut croire que la Paix se fera cet hiver avec la Porte, le Grand Seigneur avant accepté la médiation de l'Empereur, ainsi qu'on l'a remarqué à l'article précédent, en donnant Audience à Mr. Dahlman, Ministre de ce Monarque à Constantinople, & ayant même permis, comme on vient de l'aprendre, à Mr. Dahlman de se rendre auprés du Grand Vizir pour faire l'ouverture de la négociation. Il ne tiendra pas aux Ministres d'Angleterre & d'Hollande, residens à Constantinople & à Petersbourg, si cette paix ne le conclut point. Ils se portent entierement à la faire séuffir, même à entrer dans la négociation. Mais il ne paroit pas qu'on soit bien disposé à les y admettre; au contraire, qu'il est de l'interêt de la Cour & de celui du public, d'ôter à ces Puissances l'occasion de se mêler de cette Paix. occasion, on ne feroit que suivre à leur égard les principes, ou sont a Etuellement les Cours de Vienne, de Versailles & de Madrid. VIII.

des Princes &c. Janvier 1737. 71

VIII. Ce qu'on aprend de la conduite des Tattares, c'est que non-obstant la saison avannée, ils font de frequentes courses vers l'Ukraine Russiane, néanmoins sans autre dommage considérable, qu'ils troublent le transport des vivres & forrages, lesquels on est obligé de faire escorter pour les envoyers aux Garnisons.

IX. Dannemarc. Le Roi a accordé un Ofici pour l'établissement d'une Banque à Coppenhague, fur le modéle de celle de Vienne & de plufieurs autres Villes. Le fond de cette Banque confiftera en 500. mille écus, diviés en mille portions, ou Actions de 100. écus chacune. Deux Commissaires en auront la direction, conjointement avec cinq Négocians experts qu'on choisira pout cet effer. De plus il y aura trois Commissaires honoraires qui prendront inspection de tout ce qui le passera à la Banque, mais qui n'y auront aucune voix délibérarive. La Banque ne prêtera de l'argent que sur les effets les plus folides, & fur les Lettres de change des Marchands de bonne réputation, sans qu'il lui foit permis de prendre plus de 4. pour cent d'inteiet. Ces articles & plofieurs autres qui regardent la Direction le lisent en plus grand détail, dans un long Reglement qui a été publié à cette occafion. Il n'y avoit deja plus fur la fin de Novembre qu'un petit nombre de Sousciptions à remplir dans cette Banque. Un des grands avantages qu'on le promet avec railon de cet établiffement, c'eit qu'un Marchand qui auroit une Lettre de change à payer, & ne pourroir vendre les marchandiles fur le champ. pour en faire de l'argent, en trouvera toujours pour le tirer d'affaire au Bureau de la Banque , moyenant un interêt modique.

X. Comme l'érection de la Compagnie Oriensale donne toujours beaucoup de jalouse à la Hollande. lande, le Ministre de cette République à Coppenhague, a redoublé ses instances auprés du Roy, pour en avoir une résolution finale: Et ce Monarque lui a fair ensin déclarer "Qu'il n'auroit point, accordé son Octroi à ses sidéses Sujers, pour, pousser leur négoce dans les Indes Orientales & à, la Chine, s'il n'avoit pas reconnu qu'aucun engaz, gement ni Traité ne lui lioit les mains à cet, égard., On a reçu la fâcheuse nouvelle que le Frederic IV., Vaisseau de cette Compagnie qui étoit parti pour Tranquebar, a échoüé du côté de Schagen; mais que l'équipage a eu le bonheur de se sauver, & qu'on en a aussi retiré quelques caisses d'argent.

XI. Suede. Il est enfin rélolu, & les Directeurs de la Compagnie Orientale ont déja reçu la permission du Roi, de transporter quelques familles en Orient, pour y former la Colonie dont nous avons parlé dans nos deux derniers Journaux. Cette Colonie se fixera entre le Japon & la Chine, où l'on va bâtir un Fort & établir un Comptoit; le tout au grand désagrément des Etats Géneraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, dont le Ministre à Stockholm, comme celui qui est auprés du Roi de Dannemarc, a aussi réiteré ses instances par un nouveau Mémoire, afin de porter Sa Maj. Suedoile à l'abolition de la Compagnie Orientale de Suede. Mais on lui a répondu comme ci-devant " Que , jamais la Hollande ne pourroit produire aucun , Traité qui empêche la Suede & les aurres Puissan-3, ces à trafiquer dans les Indes, & y faire des éta-, blissemens où les Hollandois n'ont pas des Comp-, toirs. ,,

Comme la Hollande avoit été requise par l'Angleterre d'acceder au Traité de Subside, conclu depuis quelques mois entre Leurs Maj. Suedoise & Britannique

des Princes &c. Janvier 1737. Britannique, elle a pris de l'établissement de la Compagnie de Suede un prétexte pour refuler son accession par une résolution qui a été communiquée au Roi & au Sénat : laquelle porte en substance " que L. H. P. aprés avoir mûrement exa-" miné le contenu du Traité entre les deux Coun ronnes de Suede & de la Grande Bretagne, " avoient trouvé qu'il n'aboutissoit à la verité qu'à " l'affermissement de la tranquillité génerale de "L'Europe; que les Traités antérieurs qu'on regarde , avec taison comme la base de cette tranquillité, " s'y trouvoient repetés. & les droits de la Reli-" gion & ceux de la Caule Protestante garantis & , affurés; & qu'eu égard à toutes ces circonstances, " la République ne trouvoit rien qui les empêchât " d'y acceder; mais (c'est ici le point chatouilleux) , que l'atticle du Commerce n'y étant pas bien , assuré, & l'Angleterre n'ayant pas touché la de-, mande des Hollandois ; scavoir, de convenir avec " la Suede qu'elle revoqueroit l'Octroi accordé à " la nouvelle Compagnie Suedoile, pour trafiquer , dans les Indes, la Hollande ne pouvoit acceder " au Traité en question. "

En même-tems qu'on fit au Ministre d'Hollande la reponse mentionnée ci - dessus, on lui insinua austi sur la Résolution de ses Maitres qu'on vient de taporter " que l'accession des Provinces. Unies au ,, Traité conclu avec l'Angleterre, n'étoir pas un ,, avantage pour la Suede capable de contrebalancer ,, l'interêt qu'elle a de soutenir & désendre ce qu'elle ,, a une sois établi & aprouvé.

Aprés de telles manifestations des volontés de Sa Maj. Suedoise, on ne devroit plus s'attendre à d'ultérieures sollicitations de la part des Hollandois pour la supression d'une Compagnie qui subsistera infailliblement en Suode comme en Dannemarc.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

I. Ngleterre. L'Elcadre sous les ordres de l'Amiral Norris qui est devant Lisbonne, sera renforcée de divers Vaisseaux, comme nous l'avons déja avancé. Les ordres de la Cour ont été expédiés à cet effet, & l'on en a expédié d'autres d'envoyer aussi des provisions & munitions à Gibraltar & Port - Mahon, & dans les Pors d'Ecosse & d'Angleterre.

II. Nous avons dit le mois passé, page 550., que l'Empereur avoit chargé le Roi en qualité d'Ellecteur d'Hannover, du soin de pacifier les troubles d'Ost-Frise. On croyoit que Sa Maj. s'excuseroit d'accepter cette épineuse commission; mais soin de là, non-seulement Elle l'a acceptée, fille en a austir donné avis aux Etats-Géneraux des Provinces Unies, & leur a instinué qu'fille s'attendoit que L. H. P. contribueroient en tout ce qu'elles pourroient pour conduire cette affaire à une heur reuse sins.

TII. Quant aux affaires qui regardent la pacification generale, ni dans ce Royaume ni en Hollande, on a la politique, vû le rour qu'ont pris ces affaires. sans la participation du Rol & des frais Géneraux, de garder là deflus un profond silence. Cependant l'on sçair que les Minstres des Puillances qui sont la paix, sont souvent en conference avec ceux de la Cour sur les inretes de l'eurs Principaux, entrautres, le Chevasier Pitz. Gerald, qui sait par

des Princes &c. Janvier 1737. 75 interim les fonctions d'Envoyé du Roi d'Elpagne. parce que le Comte de Montijo ne reviendra plus à Londres.

1V. Tous les Yachts de la Couronne, ont faie voile pour la Hollande, fous l'escotte de sept Vait-seaux de guerre, afin d'y attendre le Roi. Le Lord Delawar & plusicurs autres Seigneurs ont passé en même tems la met, afin d'aller à la rencontre de S. M. & de la servir pendant le trajet.

Le Parlement a de nouveau été prorogé jusqu'au 21. du present mois de Janvier, vieux stile.

V. Hollande. Comme on est actuellement dans ce Pays hors de toute esperance d'y voir un Congrés général pour dresser le Traité de Paix entre les Puissances qui ont été en guerre, & que ces Puissances ont pris le parti cette fois de se passer de l'intervention des stats Généraux pour se raprocher, on affecte de n'être plus si sensible icià cette maniere d'agit des Potentats envers seuts Hautes Puissances: Mais il y a apparence du contraire par des assemblées assez frequentes, où s'on n'agite que les moyens de conserver l'influence dans les affaires génerales.

VI. Ce qui intrigue d'ailleurs extraordinairement l'Etat, c'est la navigation au Levant qui est erdellement intertrompué par les courses des Saletins, lesquels font journellement des prises, malgré les Vaisseaux Croiseurs. Cependant l'on aime mieux, dans la conjoncture d'apresent, se resoudre à envoyer une Escadre devant Salé, que d'accepter l'Alliance proposée à L. H. P. & à l'Angleterre pour extirpet les Corsaires de Barbarie. On a répondu à La Haye & à Londres aux Ministres de S. M. T. C. qu'il étoit plus convenable que chaque Puissance en particulier prît les mesures convenables pour affurer le Commette de ses Sujets contre les entreprises de ces Barbares

Barbares. Les Compagnies Orientales établies dans le Nord ne sont pas non plus ce qui donne la moindre sollicitude à la République, comme nous l'avons déja temarqué: Elles intriguent les interessés à la Compagnie Orientale de ce Pays, à melure que le Commerce de celle là prend d'un jour à l'autre un meilleur tour. Ils se plaignent que depuis peu d'années celui de la Compagnie Hollandoile, est considérablement déchû, comme les Députés de L. H. P. ont pû s'en convaincre à l'Assemblée du mois d'Ocsobre dernier, & menacent d'employer la force pour renfermer le Commerce des Danois & des Suedois dans leurs anciennes bornes, fi les Riais Géneraux ne leur procurent pas là dessus une satisfaction convenable. C'est là ce qu'ils ont déclaré au mois de Novembre dans une Mémoire presenté à L. H. P. à ce lujer.

VII. Nous avons donné le mois passé un petie extrait de la réponse des Etats Géneraux à la Lettre du Roi de la Grande - Bretagne en faveur du Prince d'Orange par raport aux Marquisars de Flessingue & de Terveer. Mais le Ministre Anglois à La Haye, ayant témoigné aux Députés de Zeelande, qu'on n'étoit gueres édifié de cette réponse ni à Hannoni à Londres, ceux-ci lui repliquerent " qu'ils ne doutoient point que Sa Maj. Britanni-, que n'eut remarqué dans toutes les occurrences, , que L. H. P., & par consequent toute la Ré-» publique, avoient en toujours de grands égards pour les recommandations de S. M., & y avoient " déferé; mais que le cas present étoit d'une telle » nature, que non-seulement l'intérêt de la Pro-», vince de Zeelande, mais même de toute la République étoit expolé, & qu'ainfi, sans un notable » préjudice pour l'une & pour l'autre, il étoit impossible de déferer aux remontrances de S. M.,

On

des Princes &c. Janvier 1737. On est curieux de voir à quoi s'en tiendra le Roi de la Grande - Bretagne sur l'Article des Marquisats, qui jusqu'au milieu de Decembre n'a plus été agitée, du moins publiquement. Mais Mr. Horace Walpole revenu d'Hannover, confere journellement avec les Membres de l'Etat; qui scait si ce n'est pas pour finir cette affaire, afin d'en aprendre le succés à S. M. Brit. lors de son passage par ces Provinces pour retourner à Londres.

VIII. La Haye fourmilloit déja le 14. Decembre de Seigneurs Anglois, qui sont arrivés avec les Yachts & Vaisseaux de guerre qui doivent transporter le Roi d'Angleterre dans son Royaume. Ils témoignent tous un véritable impatience de revoit ce Monarque, & de le conduire à Londres aprés une si longue absence qui fait de la peine aux Anglois. Les Yachts au nombre de cinq sont entrés dans le Port de Helle - voet . Sluys , & les fix Vailseaux de guerre d'escorte, sont à l'ancre de la Rade de ce Port. Aussi tôt aprés leur arrivée, on dépêcha un Courier à Hannover, afin d'en donner avis au Roi, & de l'engager à anticiper le jour fixé pour son départ.

ARTICLE VIII.

Qui contient les Naissances, & Morts des Princes, & autres Personnes Illustres, depuis le mois dernier.

Aissances. La Duchesse de Holstein-Ploëu est accouchée le 17. Novembre d'un Prince dans fa Résidence.

La Marquile de Croissi, fille du Marechal de Coigni, est aussi accouchée depuis peu d'un fils à Paris.

Le 19. Decembre la Princesse d'Orange mit au monde une Princesse à Leuwarde, qui est morte

immédiatement aprés.

II. Morts. Mr. Bernard de Pezay, Evêque d'Angoulême, Abbé de l'Abbaye de Grace de Dieu, Diocese de la Rochelle, est mort dans son Diocese au commencement de Decembre.

Le Bailly de l'Aubespine, Chef d'Escadre des Galeres de France, & Commandant des Galiotes qui devoient servir sur le Lac de Garde en Lombardie, a payé le même tribut, aussi bien que le Vicomte d'Hautesort d'Ajac, Mestre de Camp du Regiment de Toulouse Cavalerie, qui est décédé a Paris âgé de 26'. ans.

Mr. Jean-Etienne de Varennes, Marcchal des Camps, & Armées de France, mourut encore à Paris

le 15. âgé de 49. ans.

Le 18. la mort chleva dans la même Ville Jean Baptiste d'Albert veuve d'Auguste-Mainfroy Jerôme Ignace de Scaglia Comte de Verue, Margachal des Camps & Armées du Roi Trés Chrêtien, & Commissaire Général de la Cavalerie, tué à la Bataille d'Hochstedt. Le Roi retire par sa mort 40000. livres de pension que ce Monarque lui donnoit.

La nuit du 20. au 21. la mott terminales jours de Messire Nicolas Breton, Chevalier Conseiller d'Etat de S. A. R. Leopold premier Duc de Loraine, Lieutenant-Gépéral Civil & Criminel au Baillage de Pont-à-Mousson, & Vice Conservateur des Privileges de cette Université. Ce digne Magistrat âgé de 81. ans, dans tout le touts de sa vie n'a cessé de se distinguer par la pratique des vertus Chrêtiennes & par son integrité dont la Ville de Pont-à Mousson a sur-tout ressentieles essets l'espace de 26. ans qu'elle l'a eu pour son Ches.

Chef. De simple Avocat il est parvenu aux premieres Dignités decette Ville par la seule force de son merite, qui le fait universellement regretter. Il est succedé dans la plûpart de ses Emplois par Mr. son fils ainé, heritier en même tems de ses vertus & de ses autres qualités personnelles.

Mr. & Maître Simon de Slingenlandt, Conseiller Pensionnaire de Hollande & de West - Frise, mourut subitement à La Haye le premier Decembre,

âgé de 73. ans.

Cette mort fut suivie le 4. de celle de Mr. de Borze-laer, Chef du College de la Noblesse de la Province d'Hollande. L'une & l'autre pourtoit bien entrainer quelques changemens dans l'Etat de cette Republique, car ces deux personnages manioient non seulement les affaires domestiques de leur Province, mais avoient une grande instuence dans celles de tout l'Etat. La mort du Conseiller Pensionnaire sut d'abord notissée aux Villes de la Province par le College des Conseilers Députés des Etats d'Hollande; & annoncée à tous les Seigneurs de la Régence. Plusieurs Ministres Etangers ont aussi dépêché des Exprés à leurs Cours pour leire en donner avis.

Parmi divers Membres de la Regence sur qui on a déja jetté les yeux pour remplir le Poste de ce grand Politique, on parle de Mr. van der Heym, & il y a toute aparence que pas d'autre ne l'emportera. Ce s'eigneur qui a pour lui la voix publique, est Trésorier Général des Provinces-Unies, Il possede une belle éloquence, & s'applique aux affaires avec beaucoup de zéle. D'ailleurs il est neveu du seu Grand Pensionnaire Hensius, dont la memoire seta toujours prétieuse aux Hollandois.

Mre. Claude - Jean - Baptiste - Joachim - Hyacinthe Rouault , Marquis de Gamaches, Seigneut & Gouverneue

La Clef du Cabines

Gouverneur de St. Valleri sur Somme, & Lieutenant Général des Armées de France, décéda aussi à Paris le 2. dans la 85. année de son âge.

On aprend de Fologne la mort du Prince Lubomirski, Staroste de Bolimow; celle du Comte Czapski, Palatin de Pomeranie; & celle de la Princesse de Radzivil, spouse du Krayzy de Lithuanie, morte en couche à Cracovie, de même que Madame la Starosse de Krzeczow.

FIN.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1737.

ARTICLE I.	Litterature.	3
ARTICLE II.	. Espagne & Portugal.	28
ARTICLE III	I. Italie.	35
ARTICLE IV	. France.	44
ARTICLE V.	Allemagne.	55
ARTICLE VI	. Pologne , & Nord.	66
ARTICLE VI	II. Angleterre , Hollande.	74
ARTICLEVI	III. Naissances, & Morts.	77

Fante de place on n'a pû mettre le Privilege,